



Wallonie- FRANCE

B
Bimestriel, janv./fév. 2005
N° 58 - 2 €

Expression libre, démocratique
et pluraliste

ASBL - © N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PÉRIODIQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION, FONDÉ EN 1994

Sommaire

- Les momies de Namur
/ A. Patris, p. 2
Dette publique, évidence interdite
/ J. Dehaes
et A. Laurant, pp. 3-8
Il n'y a pires aveugles
/ W. Colette, p. 9
Entretien avec Robert Collignon
/ M. Philippe, pp. 10-13
A ceux qui disent que nous serions
mal accueillis en France
/ P. Durieux, p. 14
Où va la Belgique?
/ C. Jadoul, p. 14
Le contrat d'avenir pour les Wallons
/ P. Mélot, pp. 16-15
Sport / P. Durieux, p. 16
Frimas / J. Rogissart, pp. 17-18
Billet sur la Francophonie
/ P. Bertrand, p. 19
Où mène le cours de néerlandais?
/ Oculus, p. 20
A l'épreuve de la mondialisation
/ Chantecler, p. 21
Avis de lecteur / A. Patris, p. 21
175 ans: quel État pour quelle na-
tion?
/ M. De Middelée, pp. 22-23
Congrès RWF, p. 24
Des goûts et des couleurs
/ G. Davoise, p. 25
Échos de Flandre
/ J. Goffin, pp. 26-28
Épinglé dans la presse
/ J. Liénard,
M. De Middelée, pp. 29-31

Les articles n'engagent que leurs au-
teurs



Qui se ressemble...



...s'assemble...ra

Les momies de Namur

André PATRIS

Le titre fera sans doute sursauter les citoyens les plus avertis, car il concerne les honorables représentants de la Région, installés dans un immeuble qui fut, les plus âgés de nos lecteurs s'en souviendront, un hospice de vieillards.

Leurs capacités, leur désir de bien faire ne sont pas en cause, mais leur statut, un statut de vasaux.

Un quart de siècle de fédéralisme à la belge a consacré au plan politique un déclin économique entamé de longue date et que les contrats d'avenir encensés avec lyrisme peinent à conjurer.

La Wallonie se cherche. Mal. Et comment pourrait-il en être autrement sous un régime qui ne lui laisse pas la capacité de s'exprimer comme telle?

Au sommet de l'État, la Flandre trône. Elle a accaparé le poste de Premier ministre. La parité à ce niveau, si elle fait illusion pour les naïfs, ne fait pas obstacle à l'ineluctable progression vers le confédéralisme, prôné à présent par les "modérés" du Nord.

A l'échelon communautaire, et entre francophones, les Wallons

ont-ils tiré parti de la nouvelle donne? Bernique! Il ne s'est agi que de consolider l'État belge mal en point. Honnêtement, à la veille d'un 25^e anniversaire de la décentralisation, on cherche en vain en quoi l'essentiel pour les Wallons à ce niveau — leur identité — a été obtenu.

Rien. Ou pis, une certaine torpeur qui sert les intérêts d'une classe politique, appuyée en sous-main par les syndicats de toute espèce, qui rêvent leur rente de situation.

Du moins, à l'échelon régional, là où les Wallons se retrouvent seuls entre eux, des voix se font-elles entendre afin qu'à la faveur des changements radicaux survenus en Europe, les Wallons s'extraient enfin du cocon où on les a confinés depuis des siècles? La Constitution belge étant ce qu'elle est, une initiative de ce genre est non seulement inconcevable dans une enceinte parlementaire mais interdite.

D'où le titre de l'article. Décidément, on se contente de peu au confluent de la Sambre et de la Meuse...

Les Wallons ne constituent, contrairement aux Flamands, ni un peuple ni *a fortiori* une nation. Un conglomerat issu du Moyen Âge, tout heureux et tout aise d'avoir des institutions qui leur donnent l'impression d'être finalement chez eux. Les fêtes de Wallonie reflètent cet état d'esprit: substance nulle entre passé morose et futur cotonneux.

Paradoxalement, pour les Français hors les murs que nous sommes, l'éclaircie viendra du Nord. La Flandre qui mène le bal, devra, pour des raisons de pure tactique électorale, jouer la carte du confédéralisme.

Jamais, en pareil cas, la Wallonie n'aura été aussi proche de la France. Les circonstances historiques sont même extrêmement propices à une conjonction. Les outils d'une coopération poussée sous patronage de l'Union européenne, dans les domaines de l'enseignement, de la culture, de la communication, de l'aménagement du territoire et de l'économie sont à disposition.

Les momies de Namur sauront-elles muter?



Dettes publiques: l'évidence interdite

Jacques DEHAES et Adrien LAURANT

Dans son article intitulé "La bombe est amorcée" (paru dans notre n° 56), l'un d'entre nous (A. L.) a analysé les conséquences dramatiques pour les Wallons et les Bruxellois du soi-disant programme d'assainissement des finances de l'État, concocté par la classe politique du Nord, ayant pour objet l'autonomie fiscale par la régionalisation de la fiscalité et la suppression des transferts financiers s'élevant à quelque 5,4 milliards € qui irriguent la Wallonie et Bruxelles dans les domaines suivants:

Sécurité sociale:	2,9 milliards €
Dépenses publiques fédérales:	1,2 milliards €
Versements aux entités fédérées:	1,3 milliards €

Total: 5,4 Milliards €

Il s'agit de chiffres publiés fin 2002. Fin 2003, ils se seraient élevés à 6,6 milliards €. Ils n'incluent pas d'éventuels transferts résultant de la dette publique qui pourraient se situer, selon une étude flamande récente, à quelque 5 milliards €.

Dès l'instant où la Flandre réalise cette régionalisation de la fiscalité et de la dette publique, le couple Wallonie-Bruxelles, s'il veut continuer à fournir aux citoyens les mêmes services (soins de santé, allocations familiales, retraites, enseignement, routes, etc.) devra de toute urgence envisager une majoration, à terme, de quelque 20% des impôts et cotisations sociales pour compenser les transferts disparus, et de là instaurer également un régime d'austérité tel qu'on n'en a plus vu de pareil depuis la Seconde Guerre mondiale.

C'est, en tout état de cause, totalement insupportable, et pratiquement irréalisable dans un pays où la pression fiscale est déjà si élevée.

De plus, étant donné la fragilité financière et économique et la précarité sociale de la Wallonie, on ne voit pas cette dernière supporter l'application de telles mesures "énergiques" sans tomber dans une crise profonde accompagnée de graves désordres sociaux. Et, à l'évidence, tous ces événements ne pourront qu'entraîner une progression spectaculaire du déficit wallo-bruxellois. Et ainsi, un effet "boule de neige" infernal sera amorcé.

C'est pourquoi la Flandre voudra — et devra — également régionaliser la dette publique pour ne pas perdre, après coup, par le biais de cette dette restée fédérale, ce qu'elle aura gagné par l'autonomie fiscale et la suppression des transferts financiers. Ré-

gionaliser la dette publique revient en fait à la partager une fois pour toutes, suivant une règle foncièrement politique, entre les trois Régions, avec obligation pour ces dernières, d'en assurer à l'avenir, le paiement des intérêts et l'amortissement de la part leur incombant.

Le couple wallo-bruxellois n'ayant jusqu'à présent, semble-t-il, qu'insuffisamment participé à ces charges d'intérêts et d'amortissement, verra sa situation financière encore aggravée d'autant.

La régionalisation de la dette publique

Les chiffres sont bien connus et publiés dans la presse (1). La dette publique du pays s'élève à 250 milliards €, soit 24.416 € (près d'un million d'anciens francs) par habitant, y compris nourrissons, chômeurs et retraités.

Ce montant colossal correspond en valeur à la quasi-totalité des biens et services produits par les Belges pendant une année entière. Le produit intérieur brut de la Belgique (PIB) est, en effet, de 257,7 milliards d'€.

Les intérêts annuels de cette dette s'élèvent à quelque 12 milliards €, soit environ 27% du budget annuel de l'État, ou 33,2% du total de nos impôts directs!

L'amortissement, c'est-à-dire le remboursement de la dette consomme annuellement 26 milliards €.

La régionalisation de la dette publique soulèvera, nous n'en doutons pas, de vives controverses, car on ne peut calculer une dette publique propre à chacune des Régions qu'après avoir fait le choix d'une, voire de plusieurs clés de partage de la dette fédérale.

Cette clé pourrait être, par exemple:

- le produit intérieur brut (PIB) régional, c'est-à-dire la richesse, la capacité contributive des Régions;
- le poids démographique régional;
- la répartition régionale des bénéficiaires de la dette;
- la répartition des investissements infrastructurels des x dernières années;
- l'importance des flux financiers des y dernières années, etc.

Ce pourrait être également une formule panachant plusieurs critères, mais il est clair que des accords politiques non dénués d'arrière-pensées viendront rapidement mettre un terme aux savants calculs des experts.

Régionalisation de la dette publique en fonction des PIB régionaux - Pour la Wallonie, la formule la plus favorable serait celle qui tiendrait compte de la situation de fortune des trois Régions, c'est-à-dire le PIB régional, et donc de leur capacité contributive réelle.

	FLANDRE	BRUXELLES-CAPITALE	WALLONIE	BELGIQUE
PIB (x10 ⁹ €)	147,0	48,9	61,8	257,7
PIB (%)	57	19	24	100
Dette (x10 ⁹ €)	142,5	47,5	60	250
Dette/PIB (%)	97,-	97,-	97,-	97,-
Dette/habitant (€)	23.988	49.514	17.966	24.416
Intérêts (x10 ⁹ €)	6,84	2,28	2,88	12
Amortissement (x10 ⁹ €) si 10,4% par an	14,82	4,94	6,24	26

Tableau 1 - Hypothèse de la partition de la dette en fonction des PIB régionaux.

Chaque Région se retrouve avec un rapport Dette/PIB identique à celui de la Belgique. Chacune supporte la charge de l'intérêt de sa dette propre, chacune doit aussi en assurer l'amortissement au rythme qui lui convient et réduire son endettement de 37 points, soit 38% environ, de manière à satisfaire aux normes du traité de Maastricht relatives à la dette publique des États: 60% maximum du PIB et un déficit budgétaire n'excédant pas 3%.

A souligner que chaque Région peut choisir d'amortir sa dette plus ou moins vite. Un amortissement rapide fera, évidemment, diminuer plus vite la charge d'intérêts.

Faut-il le dire, cette formule a très peu de chance d'être adoptée. Elle ne serait concevable que si les Flamands étaient soudainement pris de pitié pour la situation peu florissante de l'économie wallonne.

Régionalisation de la dette en fonction du poids démographique

Cette formule, assez logique et naturelle, revient à multiplier le montant de la dette belge par habitant (24.416 €) par le nombre d'habitants de chaque Région. Elle est moins favorable que la formule liée aux PIB respectifs des Régions, mais on peut néanmoins la qualifier de "raisonnablement optimiste", encore que rien ne garantira qu'elle sera acceptée par "nos amis du Nord" qui pourraient, par exemple, exiger le remboursement des transferts financiers de ces dernières années, par une clé de répartition de la dette inversement proportionnelle à ces transferts.

	FLANDRE	BRUXELLES-CAPITALE	WALLONIE	BELGIQUE
Population (au 31.10.02)	5.940.251	959.318	3.339.516	10.239.085
Population (en %)	58,0	9,4	32,6	100
Dette (x10 ⁹ €)	145	23,5	81,5	250
PIB (x10 ⁹ €)	147	48,9	61,8	257,7
Dette/PIB %	98,7	47,9	131,9	97,-
Dette/habitant (€)	24.416	24.416	24.416	24.416
Intérêts (x10 ⁹ €)	6,96	1,13	3,91	12
Amortissement (x10 ⁹ €) si 10,4% par an	15,08	2,44	8,48	26

Tableau 2 - Hypothèse de la partition de la dette au prorata des poids démographiques des 3 Régions.

Cette formule, pour "optimiste" qu'elle soit, met la Wallonie dans une situation pour le moins préoccupante. Il lui faut assumer une dette de 131,9% de son PIB. En cause: la faiblesse de la part wallonne dans le PIB belge. Celle-ci, depuis quelques années, stationne à son plancher de 23,6% au lieu de 32,6% à prospérité égale entre les trois Régions! Même avec un sévère régime d'austérité — dans quel(s) secteur(s) d'ailleurs — comment éviter un accroissement considérable du déficit public? C'est la quadrature du cercle!

Quant à la Région Bruxelles-Capitale, elle présente, grâce à un PIB par habitant particulièrement élevé (plus de 50.000 €), un rapport dette/PIB très favorable aux regards des critères de Maastricht, la rendant fort attrayante aux yeux des deux autres Régions, chacune pouvant prétendre être pour quelque chose dans ce magnifique PIB bruxellois digne d'un paradis fiscal! On peut se demander ce que deviendraient ces chiffres si Bruxelles "s'alliait" à l'une ou à l'autre des deux Régions voisines.

Voyons tout d'abord l'hypothèse d'un Minibel ou Wallobrux unissant Bruxelles-Capitale et la Wallonie, dont la Flandre se serait séparée:

	FLANDRE	BRUXELLES -CAPITALE ET WALLONIE	BELGIQUE
Population (au 31.10.02)	5.940.251	4.298.834	10.239.085
Population (en %)	58,0	42,0	100
Dette (x10 ⁹ €)	145	105	250
PIB (x10 ⁹ €)	147	110,7	257,7
Dette/PIB %	98,7	94,8	97,-
Dette/habitant (€)	24.416	24.416	24.416
Intérêts (x10 ⁹ €)	6,96	5,04	12
Amortissement (x10 ⁹ €) si 10,4% par an	15,08	10,92	26

Tableau 3 - Hypothèse de la partition de la dette au prorata des poids démographiques de 2 régions: Flandre et "Wallobrux".

En ce qui concerne le rapport Dette/PIB, la Wallonie améliore fortement sa position au détriment évidemment de Bruxelles qui voit son rapport Dette/PIB passer de 47,9 à 94,8%, avec pour conséquence une augmentation des charges d'intérêts et d'amortissement.

Le rapport Dette/PIB wallo-bruxellois serait proche, quoique plus favorable, de celui de la Flandre.

On imagine mal la Flandre acceptant sans broncher que "sa" capitale vienne ainsi en aide à la Wallonie! Que se passerait-il si, à l'inverse, Bruxelles se laissait captiver par les arguments — séduisants ou menaçants — que la Flandre ne manquera pas d'utiliser pour convaincre les Bruxellois de se ranger à ses côtés: fiscalité modérée, sécurité sociale avantageuse, facilités linguistiques, ou, à l'inverse, remise en question de la solidarité, etc.

	FLANDRE ET BRUXELLES -CAPITALE	WALLONIE	BELGIQUE
Population (au 31.10.02)	6.899.569	3.339.516	10.239.085
Population (en %)	67,4	32,6	100
Dette (x10 ⁹ €)	168,5	81,5	250
PIB (x10 ⁹ €)	195,9	61,8	257,7
Dette/PIB %	86,0	131,9	97,-
Dette/habitant (€)	24.416	24.416	24.416
Intérêts (x10 ⁹ €)	8,09	3,91	12
Amortissement (x10 ⁹ €) si 10,4% par an	17,52	8,48	26

Tableau 4 - Hypothèse de la partition de la dette au prorata des poids démographiques de 2 Régions: Wallonie et "Brussoflandre".

La Flandre améliore son rapport Dette/PIB de quelque 12,7% au détriment, ici encore, de Bruxelles-Capitale qui passe de 47,9% à 86% (+ 38,1%).

La Flandre, grande gagnante

Faut-il le dire, la régionalisation de la dette publique aura, pour les trois Régions, des conséquences très différentes.

La Flandre est bien sûr la grande gagnante. Par la suppression des transferts, elle améliore sa situation financière d'au moins 10 milliards € annuellement (transferts + dette publique), ce qui lui permettra de réduire sa dette propre assez rapidement, tout en allégeant sa fiscalité tant à l'égard des entreprises que des particuliers. Elle ne sera pas en peine non plus d'assurer les pensions des papys flamands. Sauf accident, la Flandre ne va pas brusquement

déclarer son indépendance, proclamer avec fifres et tambours la République de Flandre, et mettre en vigueur brutalement, du jour au lendemain, les mesures financières et fiscales contenues dans son programme confédéraliste. Il est probable que les mesures en question précéderont, le temps qu'il faudra, l'indépendance officielle et viseront plutôt à diviser le "front francophone", à pousser les Wallons au divorce ou, au départ d'un incident, à fournir à la Flandre un prétexte pour provoquer une crise lui permettant de se justifier face à son opinion publique. Elle dispose, on l'aura compris, de puissants moyens d'intimidation, sonnants et trébuchants, pour manœuvrer les événements à sa guise au mieux de ses intérêts.

Côté francophone, on pourrait connaître bientôt des jours très difficiles. Les 10 milliards € - ou plus! - gagnés par la Flandre, seront perdus par les Bruxellois et les Wallons qui devront, en outre, prendre en charge 42% de la dette publique belge, en payer les intérêts annuels (5 milliards €) et en assurer l'amortissement (10 milliards € pour un amortissement de 10% par an).

Soit potentiellement 20 milliards € en tout!

On mesure l'ampleur du séisme si l'on se souvient que la somme des impôts et cotisations sociales de Bruxelles et de la Wallonie s'élève à 33 milliards € par an!

La fiscalité à venir devrait atteindre des valeurs inégalées qui ne laisseront pas le monde salarial sans réaction. Elle conduira les entreprises à des difficultés considérables de compétitivité, voire de survie. On ose à peine envisager les répercussions au niveau de l'emploi! Et comment, dans ces conditions, améliorer le PIB?

Comme dit plus haut, on doit s'attendre à une hausse importante du déficit budgétaire et à une reprise de l'effet "boule de neige" aggravant année après année la hauteur de la dette. Rappelons que, dans des conditions beaucoup moins sévères, le déficit belge avait atteint 13% en 1981.

Les autorités monétaires européennes ne resteront pas indifférentes à la perspective de voir accéder à l'indépendance, voire à la simple autonomie fiscale, des Régions présentant une dette et un déficit public aussi élevés. Elles s'y opposeront fermement pour préserver l'image internationale de l'euro. N'invoqueront-elles pas, à juste titre, que l'Europe ne connaît que des États et que c'est à l'État belge de se conformer aux règles de Maastricht? Ce refus européen, avec l'obligation pour la Flandre de continuer à soutenir les deux autres Régions, ne serait-il pas ce que certains, dans le "front francophone", espèrent comme ultime secours?

Dans les négociations institutionnelles qui ont débuté depuis quelques semaines, Bruxelles occupe une position plus avantageuse que la Wallonie, mais aussi plus délicate.

Son PIB élevé, proche de 20% du PIB belge, la rend très désirable aux yeux des deux autres Régions, en raison de sa capacité à améliorer, par le "mariage", leur rapport Dette/PIB. Toutefois, en cas de refus de s'allier avec l'une ou l'autre ou avec aucune des deux, son PIB avantageux pourrait être contesté sous prétexte qu'il n'est dû qu'à la synergie existant normalement entre la capitale fédérale et les Régions fédérées.

Bruxelles est, en outre, revêtue du prestige — quelque peu surfait — d'être trois fois "capitale": de la Flandre?... de la Belgique?... de l'Europe? Elle est assurément une grande ville internationale, francophone à 85% et, à ce titre, proche culturellement de

la Wallonie. Mais, au-delà de la communauté de langue, Bruxelles est, à de nombreux points de vue, sensiblement différente.

Attrayante, elle pourrait se voir offrir des "cadeaux" politiques, mais aussi être menacée de représailles par un riche soupirant éconduit.

Il est possible qu'elle ne se laisse séduire ni par le Nord ni par le Sud. Charles Picqué, son Ministre-président, n'a-t-il pas évoqué, en octobre dernier, la possibilité d'ériger Bruxelles "en district international"? Le "front francophone" s'effriterait-il déjà avant même l'ouverture des débats? Que deviendrait d'ailleurs Bruxelles ainsi enclavée dans la Flandre? Que deviendraient les Francophones? On sait ce qu'il advient d'éventuelles "facilités" même "bétonnées" sur le papier!

La Wallonie se retrouverait isolée. Privée des transferts en provenance de Flandre, elle se verrait forcée d'assumer la charge d'une dette publique insupportable!

Le piège confédéral

Le confédéralisme, voulu par la Flandre, place la Wallonie et Bruxelles devant le même et angoissant dilemme. Comment choisir, en effet, entre:

- l'incapacité, voire l'interdiction, pour raisons économiques et financières, d'accéder à l'indépendance ou même d'envisager une simple autonomie fiscale;
- l'impossibilité psychologique de consentir à devenir une "colonie" ou un "protectorat" politiquement et fiscalement mis sous la tutelle de la Flandre — à supposer qu'elle veuille bien accepter de jouer ce rôle!

Dès lors que la Flandre déclare, non son indépendance officielle mais seulement son autonomie fiscale, la Wallonie et Bruxelles seront contraintes de trouver une solution politique qui, en tout état de cause, **implique le séparatisme et exclut l'indépendance.**

La situation est grave mais pas désespérée.

Avant d'en arriver à la solution qui s'impose, passons en revue, sans trop nous attarder, quelques solutions plus ou moins farfelues qui circulent encore dans une opinion publique francophone quelque peu déboussolée:

- le rattachement de tout ou partie de la Wallonie au grand-duché de Luxembourg?

Les protagonistes de cette solution sont éblouis par la réussite du paradis fiscal luxembourgeois. Mais les 380.000 Luxembourgeois seront-ils disposés à partager leur céleste bonheur avec 3.340.000 Wallons couverts de dettes?

Et les Wallons, après avoir péniblement appris un peu de flamand, accepteront-ils de se mettre au luxembourgeois?

— La Wallonie, région d'Europe?

L'Europe actuelle des vingt-cinq est une Europe des États sans être elle-même un État. L'idée d'une Wallonie, région d'Europe, jouissant de l'autonomie fiscale et chargée d'une dette de 131,9% est condamnée à avorter. A vingt-cinq, l'Europe ne sera pas facile à gérer. Que dire d'une Europe de plusieurs centaines de régions? Peut-être la verra-t-on dans 50 ou 100 ans, ou jamais!

— la création d'un État Wallonie-Bruxelles?

Cet État, clone de la Belgique, n'en reproduirait-il pas, à une plus petite échelle, le principal défaut d'être dramatiquement artificiel? Pour Bruxelles et la Wallonie, les raisons de s'unir ne sont-elles pas exclusivement négatives? On imagine mal une identité, un sentiment national wallo-bruxellois! Et, bien entendu, la Flandre couperait les vivres à ce couple contre nature, dernier et éphémère avatar d'une Belgique moribonde, écrasé par 42% de la dette belge!

Dès lors, une solution s'impose pour Bruxelles comme pour la Wallonie. Elle est à portée de la main. Cette solution, c'est la France.

Nous unir à la France

"La France voudra-t-elle de nous?" Cette question qu'il est normal de se poser, combien de fois les réunionistes ne l'ont-ils pas entendue quand ils évoquent la "solution française"?

De fait, si la Flandre devait nous "larguer", comme l'annonçait fin octobre un hebdomadaire vif et pressé, parce que la Wallonie serait pour elle un boulet à traîner, un poids mort, une région sinistrée compara-

ble à l'Allemagne de l'Est après 50 années de dictature communiste, comment et pourquoi la France voudrait-elle de nous?

Cette question ne doit pas inquiéter. Elle est, *a priori*, foncièrement politique. mais nous allons voir plus bas que les aspects économiques ne sont pas rédhitoires.

Une première réponse nous a été fournie par le général de Gaulle qui, en 1965, a déclaré: " *La politique traditionnelle de la France a toujours tendu à rassembler dans son sein les Français de l'extérieur. La Wallonie a été exclue de ce rassemblement par un accident de l'Histoire. Elle a pourtant toujours vécu en symbiose avec nous*" (2).

Nous pouvons certainement compter sur cet engagement moral, maintes fois répété depuis par plusieurs personnalités françaises.

Cela dit, la Wallonie ne vient pas à la France les mains vides. Elle apporte sés 3,4 millions d'hommes et de femmes, et plus de 4,3 millions avec Bruxelles. Elle apporte aussi son territoire, avec tout ce qui s'y trouve. La "Région Wallonie", devenue 23e région de France, ce serait la 5e par la population, la 6e par la richesse (le PIB) et la population active. Avec Bruxelles, elle serait encore mieux classée.

"*Et puis, qui se souvient qu'un État ait jamais renoncé à un agrandissement pacifique et républicain?*" (3)

Et le prix à payer par la France ne serait pas aussi important qu'on pourrait le croire. La question mérite un examen objectif, à commencer par celui de la part wallonne de la dette publique belge qui est, rappelons-le, de 81,5 milliards €, ou, avec Bruxelles, de 105 milliards €.

Quelle est actuellement la dette publique de la France?

Principaux chiffres	population (chiffre rond)	60 millions
	PIB	1.518 milliards €
	Dette publique	956,34 milliards €
	Dette publique/PIB %	63 %
	Dette par habitant	15.939 €

Appelons "Nouvelle-France" ce que deviendrait la France actuelle après la réunion de la Wallonie (NF1) ou de la Wallonie et Bruxelles (NF2). Pour calculer le rapport Dette/PIB de la Nouvelle-France (NF1) il suffit de comparer le rapport entre d'une part, la somme des dettes de NF1, et d'autre part, la somme de leurs PIB respectifs; de même pour NF2.

	FRANCE ACTUELLE	WALLONIE	NF1	WALLO-BRUX	NF2
Population	60.000.000	3.339.516	63.339.516	4.298.834	64.298.824
Dette (x10 ⁹ €)	956,34	81,5	1.037,84	105	1.061,34
PIB (x10 ⁹ €)	1.518	61,8	1579,80	110,7	1.628,7
Dette/PIB %	63	131,9	65,70	94,8	65,16
Dette/habitant (€)	15.939	24.416	16.385	24.416	16.506

Tableau 5 - Dette publique de la Wallonie et de Bruxelles en Nouvelle-France

Constatons que

1° La population de la France augmente de 5,6% (NF1) ou de 7,16% (NF2).

2° La dette de la Wallonie rapportée au PIB passe en NF1 de 131,9% à 65,7%. La dette de la France passe de 63% du PIB à 65,7%. En NF2, la dette wallo-bruxelloise passe de 94,8% à 65,16%. La dette de la France passe de 63% du PIB à 65,16%.

3° La dette par habitant des Wallons passe de 24.416 € à 16.385€, (cas NF1) soit un recul de 32,9%; celle des Wallo-Bruxellois passe de 24.416 à 16.506 € soit un recul de 32,4% (cas NF2). La dette française par habitant s'accroît, suivant le cas, de 2,8% (NF1) ou de 3,55% (NF2).

4° La dette wallonne ou wallo-bruxelloise par habitant étant réduite respectivement de 32,9% ou de 32,4%, il s'ensuit que tant la charge d'intérêt de la dette que l'amortissement de celle-ci, sont réduits dans les mêmes proportions par rapport à leur situation en Belgique.

5° Ramener la dette en "Nouvelle-France" de 65,7% à 60% sera infiniment plus rapide et beaucoup moins douloureux que de devoir, dans le contexte belge, ramener à 60% du PIB une dette de 131,9%!

On peut, sans exagérer, affirmer que par l'union avec la France, les graves problèmes "belges" de la Wallonie et de Bruxelles "s'évaporent" littéralement, sans être pour la France autre chose qu'une charge supplémentaire légère qui disparaîtra rapidement et que les Français ne remarqueront même pas. En contrepartie, la France s'enrichit de notre population, de notre territoire, de nos outils de production, de notre savoir-faire, de nos qualités au travail. La Wallonie n'est laide que dans le regard flamand. En outre, l'intégration dans les structures de la République, tant au niveau national que régional, fera réaliser sans aucun doute, par la Wallonie et Bruxelles, d'importantes économies d'échelle dans différents domaines, tels que l'administration, la défense, la justice, la police, etc. La fiscalité en sera allégée d'autant. La consommation des ménages va forcément augmenter et, par là, susciter la création d'emplois dans le secteur privé (horeca, petits commerces, etc.).

Enfin, lorsque la Wallonie sera devenue 23° Région de France et Bruxelles, 24° Région à statut spécial, l'extinction des conflits "communautaires" mettra fin à l'énorme gaspillage de ressources et d'énergie auxquels nous sommes habitués depuis des décennies.

Nos hommes politiques pourront, enfin, vraiment s'occuper des "vrais problèmes".

Après les élections du 13 juin 2004, la machine de guerre flamande s'est remise en marche. Dès la publication des résultats, Yves Leterme, président du CD&V, s'est à plusieurs reprises exprimé sur la né-

cessité de "négocier le partage de l'assainissement de l'État" — à savoir des finances de l'État, donc la fiscalité et la dette publique.

Cela n'a pas échappé au Wallon Michel Daerden (PS) qui a déclaré: "pour moi, la répartition de la dette publique serait un enjeu crucial en cas de scission du pays".

A noter aussi qu'au cours des débats concernant DHL, Steve Stevaert, président du SP.A, n'a pas hésité à menacer Bruxelles de représailles si elle ne se montrait pas solidaire des intérêts flamands!

Le danger, pour la Wallonie comme pour Bruxelles, de devenir un jour prochain "protectorat" ou "colonie de peuplement" de la Flandre, n'est pas imaginaire. Le général de Gaulle ne l'avait-il pas prédit, il y a 40 ans déjà:

"C'est un drame pour le peuple wallon dont le passé est si remarquable, de dépendre aujourd'hui d'un autre peuple qui ne fera rien d'autre que l'étouffer en attendant de l'absorber un jour" (2).

Ne cherchons pas ailleurs. Le seul secours que peuvent espérer les Wallons et les Bruxellois ne peut venir que de la France dont ils sont si proches à de si nombreux égards.

Nos hommes politiques francophones ont-ils peur de la grandeur? Qu'attendent-ils pour se tourner vers la France? Chaque jour qui passe voit se renforcer la mainmise flamande sur les leviers de commande de la vie politique, économique et sociale, marginalisant toujours davantage les francophones wallons et bruxellois.

Ces hommes politiques auraient-ils déjà fait leur choix, le mauvais choix, celui de la défaite consentie, de la soumission, sous prétexte de sauver une Belgique qu'exècrent nos "amis du Nord".

Leur responsabilité serait immense.

"Rien n'est jamais définitivement perdu dans la vie des peuples si ses dirigeants ne s'abandonnent pas au faux fatalisme de l'Histoire" (2).

Si, par manque de courage ou par calcul, nos dirigeants consentent à devenir des "dirigés" pour conserver un semblant de pouvoir, alors il appartiendra au peuple de donner de la voix, de dénoncer leur félonie et de leur indiquer fermement le chemin du salut.

(1) *Trends Tendances*, 29° année, n°25, 17.06.04, Roulers + *Le Vif/L'Express*, 22.10.04 + *Capital*, n°15, août 2004, Groupe Prisma Presse.

(2) Claude de Groulart, *De Gaulle: Vous avez dit Belgique? suivi de "Petit discours insolent sur nous-mêmes"*, éd. Pierre Marcel Fabre, Lausanne, 1984, 139 pp.

(3) P.-H. Gendebien, *Le choix de la France*, Bruxelles, éd. Luc Pire, 2001, p. 137.

Il n'y a pires aveugles... qu'Elio Di Rupo & compagnie!

Willy COLETTE

"Il me semble que la vraie question n'est pas tant de savoir s'il faut considérer le Blok comme un interlocuteur que d'accepter une fois pour toutes la volonté flamande de faire cavalier seul (...) La majorité des Flamands est nationaliste, confédéraliste et séparatiste, de la clientèle extrémiste aux milieux bien pensants".

Robert COLLIGNON, Président du Parlement wallon,
(dans son allocution du 20 juin 2004 au monument de l'Aigle blessé à Waterloo).

Parmi les personnalités marquantes du PS, Robert Collignon semble donc être l'une des rares à faire preuve d'un réel discernement allant de pair avec un courage politique qui mérite d'être souligné.

Par contre, le président du PS, Elio Di Rupo, se situe à une distance sidérale des positions de l'exprésident du Parlement wallon. Jouant l'autruche, ne déclare-t-il pas, alors qu'il est interrogé par *Vers l'Avenir* (09.12.04): "Si le Vlaams Belang obtient la majorité absolue en Flandre? Si le cordon sanitaire n'est plus respecté? Je ne veux pas répondre à de telles questions aujourd'hui, car elles ne se posent pas" (sic).

Si "gouverner c'est prévoir", cette réponse laisse rêveur! On ne peut s'empêcher, en effet, de penser à cette judicieuse remarque du Cardinal Danneels: "Le grand problème politique, c'est le manque de vision à long terme" (*Le Soir*, 16.01.03).

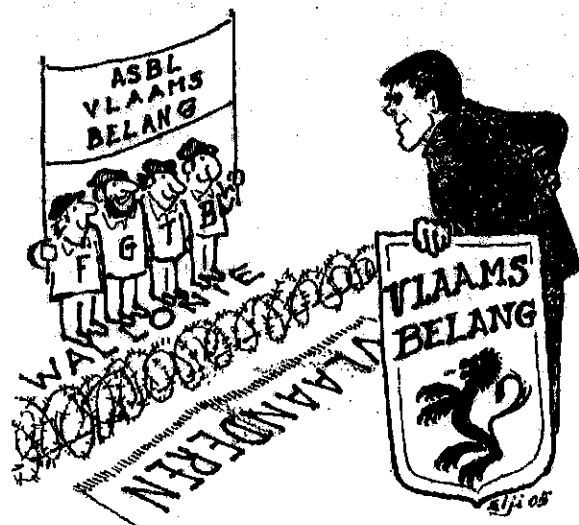
Il est vrai que cette absence de vision à long terme — et, en ce qui nous concerne, à très moyen, si pas à court terme — n'est pas propre au seul PS. N'est-il pas effarant de constater l'anémie politique qui atteint de plus en plus d'hommes et de femmes politiques dans un pays qui court immanquablement à sa partition?

Ainsi, face à la même question, Joëlle Milquet, présidente du CDH, répond "... Nous n'avons pas la panacée, nous ne savons pas quel est le meilleur

remède". Si Javaux, secrétaire fédéral d'Ecolo, reconnaît que "le VB majoritaire, ce serait le chaos, le blocage de la Belgique fédérale, la fin de notre modèle de concertation sociale... Ce n'est pas de la politique-fiction". En revanche, Didier Reynders, président du MR, veut rassurer en proclamant *urbi et orbi*: "Nous travaillons dans l'hypothèse que toutes les initiatives sont prises afin que ce problème ne survienne jamais" (sic).

Voilà comment le mythe d'une "Belgique unie", que certains voudraient figer dans l'immobilisme structurel pré-fédéraliste, est aujourd'hui transformé en dogme patriotique sacralisé. Contester cette vision monarchique de la politique devient alors une atteinte au "politiquement correct" des hiérarques et autres caciques en place. Un pouvoir qui se refuse obstinément à anticiper les conséquences du processus politique flamand qui arrive maintenant à son point critique de non-retour. La question vient d'être posée d'une façon très pertinente dans l'édito de la *Revue Nouvelle* de novembre 2004 (1): "Faudra-t-il alors le sacrifice du maintien de la Belgique au nom de la démocratie et, paradoxalement, provoquer l'éclatement que souhaitent de tout temps les nationalistes flamands. On serait bien avisé d'anticiper de tels chocs".

(1) *La Revue Nouvelle*, T. Hachez et B. Lechat, *Du Vlaams Blok au Vlaams Belang: anticiper les conséquences*.



Au *Moniteur* du 22 novembre 2004, paraissaient les statuts d'une nouvelle association sans but lucratif, l'ASBL Vlaams Belang, créée à l'initiative de 4 syndicalistes liégeois de la FGTB.

Vrai pied de nez à l'extrême droite flamande, cette initiative pourra-t-elle réellement embarrasser la nouvelle mouture du *Vlaams Blok*... ou provoquera-t-elle, dans l'opinion flamande, un sentiment de sympathie à l'égard du VB "victimisé"?

Avec comme conséquence une poussée en faveur de ce parti nationaliste aux prochaines élections. A chacun d'apprécier le bien-fondé de la manœuvre.

Entretien avec Robert COLLIGNON

M. Robert COLLIGNON, récemment retiré de la vie parlementaire, nous a aimablement accordé un entretien dans lequel, avec son franc-parler habituel, il a abordé le passé, le présent et le futur de la Wallonie.

« Vous avez refusé d'embrasser une carrière fédérale, mais vous avez associé votre nom au destin de la Région wallonne. Peut-on dire, dès lors, que vous avez eu un parcours atypique ? »

Soyons francs. J'ai été un parlementaire fédéral connu durant la décennie '80, surtout vers 1985 lorsque j'ai présidé la commission d'enquête sur les événements du Heysel. J'ai, pendant un certain temps, aussi présidé la commission de la justice. Je crois qu'il faut, à la vérité, dire qu'à l'époque, il n'eût pas été anormal que j'exerce des fonctions au niveau fédéral. Il est vrai que, vers 1988, mon destin a un peu tourné. De mes préoccupations sur la sécurité et sur la justice, je me suis davantage engagé délibérément dans la réforme des structures des institutions wallonnes. Je l'avais d'ailleurs déjà fait lors des réformes de 1980 et je l'ai fait encore plus activement lors des réformes de 1988. Après 1988, j'ai pensé que l'institutionnel devenait davantage important. Ma volonté était d'arriver à une autonomie wallonne plus complète et de permettre à la Région d'exercer un nombre encore plus élevé de compétences, car j'estimais que la Wallonie ne pouvait s'en sortir que par ses propres moyens, que réclamer en permanence l'aide du fédéral était indéfendable. Par ailleurs, j'ai compris que la cohabitation avec nos compatriotes flamands posait problème. Je m'en suis rendu compte pour avoir négocié avec eux. Je l'ai fait encore souvent dans les années '90. Vous savez, les Flamands, nous les voyons comme nous souhaiterions qu'ils soient, tandis qu'ils sont tout à fait autres. Regardez le dernier arrêt de la Cour de cassation à propos du *Vlaams Blok*. Il est symptomatique. Je constate que la réjouissance est de mise dans la presse francophone, mais le problème n'est pas réglé pour autant. Au contraire, je crois que cet arrêt va attiser les réactions des Flamands parce qu'ils vont considérer qu'il s'agit d'une agression contre ce qui représente un million d'entre eux. Pour en revenir à la question, je crois que, finalement, l'intérêt que j'ai eu pour la Wallonie était déjà profond au début des années '80 et s'est encore développé ...

« De par les circonstances ? »

Non, pas nécessairement du fait des circonstances, c'était déjà un choix déterminé parce que j'avais présidé une commission sur l'aménagement du territoire au niveau wallon et je m'y étais beaucoup plu.

Ensuite, j'ai présidé la commission du budget, qui est quand même la commission la plus essentielle. Guy Spitaels a remarqué cet intérêt pour la Wallonie et nous nous en sommes entretenus. Il m'a dit, en 1988, que tout ce qui concernait les intérêts wallons serait dorénavant de ma compétence. J'étais, en effet, chef du groupe socialiste au Parlement wallon mais aussi vice-président du PS et chargé des problèmes de la Wallonie. Donc, les rapports, que je pouvais avoir avec les ministres du gouvernement de Bernard Anselme, étaient ceux de président à ministres. Ensuite, en 1991, le choix a aussi été fait de suivre Guy Spitaels comme ministre du Budget de la Région wallonne.

« Guy Spitaels vous a-t-il laissé « carte blanche » pour préparer le congrès d'Ans ? »

En ce qui concerne le congrès d'Ans, j'ai effectivement eu le sentiment que Guy Spitaels me donnait le feu vert. Rétrospectivement, je crois qu'il s'agissait plutôt d'un feu clignotant. Soit je gagnais en ralliant les congressistes, soit je perdais et j'étais probablement désavoué. Je ne me fais pas d'illusions à cet égard. Le fait est que le congrès d'Ans a probablement été le moment où le PS a été le parti le plus régionaliste. A ce moment, les socialistes ont gagné l'ensemble.

J'ai parfois regretté la synthèse que j'ai dû faire avec les quelques « communautaristes » qui restaient, mais il valait mieux obtenir de nouvelles compétences pour la Région. C'est la dernière fois qu'on l'a fait en concrétisant la chose dans les accords de la Saint-Quentin en 1993, en faisant en sorte que la Communauté française exerce, à l'avenir, moins de compétences. Je crois que c'était une volonté d'aller plus loin lors de la négociation gouvernementale de 1991. Nous nous sommes, à l'époque, heurtés au PSC qui voulait défendre le maintien des prérogatives de la communauté.

Je me souviens, par exemple, que nous avons été à deux doigts d'obtenir la régionalisation du Commissariat Général aux Relations Internationales, le CGRI. Il y a eu un sursaut du PSC, sinon c'était gagné. On a dû laisser les choses en l'état, un accord étant un accord. A l'époque, j'avais également manifesté un intérêt marqué pour la culture dans le sens défini aujourd'hui par le Manifeste wallon. Je reste, en effet, persuadé que l'émergence de la Wallonie – peu importe son destin futur – est contrecarrée par le problème de la Communauté française (CF).

C'est un élément important – je me tue à le répéter – mais chaque fois que je le dis, on me parle de repli sur soi. Ce n'est pas vrai. La situation faite à la culture aujourd'hui ne nous permet pas d'affirmer notre identité puisque ce qui affirme principalement l'identité, c'est bien la culture et celle-ci demeure reléguée dans ce magma incohérent qu'est la CF. J'ai écrit un article qui a été repris dans *Les Regards croisés sur la Belgique*, où je soulignais que l'existence de la CF n'a été indispensable pour les francophones qu'à titre transitoire. Dès la création de la Région bruxelloise en 1989, la CF a perdu son intérêt. Si nous voulons, nous autres Wallons, nous affirmer, il faut que nous puissions nous occuper de notre culture. Actuellement, ce qui m'apparaît le plus grave, et qui est le plus grand déficit identitaire que nous ayons, est une télévision publique atteinte de «bruxellose».

« Tout cela n'aggrave-t-il pas le déficit d'identité wallonne ? »

C'est un drame pour nous régionalistes, ce manque de prise de conscience des Wallons, de vision d'eux-mêmes. C'est un manque de fierté. J'en suis parfois désolé. Je l'ai souvent répété dans mes discours, dans des petites phrases lorsque j'étais ministre de l'Économie du Gouvernement wallon. Je parlais de ce que j'appelais le complexe « Noah », à savoir que, quand les entreprises sont performantes, elles se proclament plus volontiers belges, rarement wallonnes. En revanche, lorsqu'elles sont en difficulté, elles deviennent wallonnes pour obtenir – j'ai été payé pour le savoir – l'aide de la Région. Maintenant, je me rends bien compte que ma position sur la CF suscite peu d'intérêt.

Évidemment, supprimer un ministre-président et quelques ministres ! On a à peine diminué le nombre de ministres par rapport au gouvernement de 1999. Ils sont douze, nous étions seize. Est-il vraiment nécessaire d'avoir autant de ministres à la CF ? A la Région, je ne trouve pas cela anormal, sauf peut-être pour les portefeuilles de Mmes Arena et Simonet. A l'exception du ministère du Budget, exercé par Michel Daerden, il faut bien avouer que les ministres ayant une double casquette Communauté- Région n'ont pratiquement rien à faire à la Région.

Ce qui m'intéresse, c'est la Wallonie. Dès lors, j'ai proposé de transférer les compétences de la CF à la Région bruxelloise via la COCOF (devenue aujourd'hui Parlement francophone bruxellois). Que les Régions s'occupent de leur enseignement ! On aurait d'ailleurs pu commencer par le pouvoir organisateur, par l'enseignement qui relève directement de la CF.

Avons-nous les mêmes problèmes, en Wallonie, que ceux rencontrés à l'athénée Jacquemotte ? Non ! Nous sommes confrontés à une autre situation dans notre enseignement.

« Précisément, une politique économique régionale cohérente ne va-t-elle pas de pair avec la maîtrise de son enseignement ? »

Économie et emploi vont effectivement avec l'enseignement. A cet égard, j'avais même suggéré que l'on puisse transférer d'abord les enseignements professionnel et technique. Mais ce n'est pas logique : transférons tout. Tout est dans tout, y compris l'enseignement universitaire qui est la chose la plus difficile. Car l'ULB fait un lobbying extraordinaire, notamment dans le Hainaut. Je me suis abstenu sur la déclaration de Bologne, car c'est vouloir limiter l'influence de l'Université de Liège à l'est de la province alors que celle-ci est la seule université publique en Wallonie. Je crois qu'il faut le répéter. Je trouve d'ailleurs que l'attitude des Liégeois à ce sujet confine à la timidité. C'est une affirmation de repli sur soi. L'Université de Liège, c'est la seule université d'État, c'est donc la seule université wallonne par excellence !

Je précise toutefois que la solidarité avec nos amis bruxellois doit exister, même si on peut estimer qu'il y a parfois à boire et à manger dans le souci de protéger les minorités francophones. Je dis cependant : faisons une assemblée commune, avec un président qui est tour à tour bruxellois et wallon, une assemblée commune qui traite des matières communautaires, à savoir l'enseignement et la culture. Gardons la norme au niveau communautaire, mais transférons la gestion aux Régions ! La norme se matérialise tout de même dans les décrets qui sont votés. Votons-les donc en commun en prenant pour base l'assemblée actuelle. Je trouve que c'est une manière assez élégante, mais surtout efficace, de maintenir une solidarité francophone. Cela dit, les francophones bruxellois y font obstacle. Olivier Maingain pousse des cris d'orfraie lorsque j'en parle. Il nous accuse de trahison et de vouloir abandonner la cause francophone. Je me dois d'affirmer que je n'ai aucun complexe d'infériorité comme défenseur de la cause francophone par rapport à certains francophones bruxellois !

« Le prix de cette solidarité entre Bruxellois francophones et Wallons n'a-t-il pas comme conséquence indirecte le maintien d'un taux d'emploi très faible en Wallonie ? »

Lorsque j'étais ministre de l'Économie – je constate d'ailleurs que Serge Kubla a tenu le même discours et que mon ami Marcourt le fait également – j'ai toujours eu le souci de tendre vers une adéquation de l'offre d'emploi des entreprises et des gens qui étaient « en défaut » d'emploi. Nous constatons que bon nombre d'entreprises cherchent des travailleurs, mais que ces derniers n'ont pas la formation requise. Par conséquent, nous assistons à un phénomène de manque de main-d'œuvre même dans

des domaines aussi élémentaires que celui des chauffeurs de poids lourds. Nous sommes obligés d'organiser des formations accélérées alors que ce sont plutôt des mises en place entre l'école et l'entreprise qui devraient intervenir. Quelqu'un m'a dit qu'en pratiquant de la sorte, nous allions tout droit vers la privatisation de l'enseignement! Ce sont des bêtises! Il y a des branches entières de l'enseignement technique et professionnel qui conduisent aujourd'hui au non-emploi! Nous sommes également confrontés à un problème dans les hautes écoles. Je suis parfois surpris de la formation des gradués dans un certain nombre de domaines. S'ils veulent obtenir un emploi, ils seront obligés de changer totalement d'orientation! Là se situe l'enjeu: une non-adéquation à la situation économique. Il faut promouvoir un contact précis entre les entreprises et les écoles pour être à la base de la création d'emplois. Même dans nos facultés universitaires, des réflexions doivent être menées. Il est certes très intéressant d'être licencié en communication ou en psychologie, mais nous avons avant tout un déficit de vocations dans les carrières de type scientifique et notamment en sciences appliquées par rapport aux sciences humaines. Lorsque l'on constate qu'il y a dix fois plus de candidats psychologues que de candidats ingénieurs, il faut être conscient que l'on va aboutir à produire des niveaux 1 sans emploi. Je ne dis pas qu'il convient d'avoir une situation à la soviétique avec un *numerus clausus* bien précis, mais l'université doit s'adapter. Regardez le problème de l'augmentation du nombre d'étudiants dans les hautes écoles! Personne ne dit la vérité! Où se situe l'augmentation de la fréquentation des hautes écoles? Ce sont les échecs universitaires bien évidemment, mais personne ne le dit! Et on prétend que la population scolaire a augmenté de 20 %! Croyez-vous que cela soit l'effet du hasard?

« Ne serait-il pas, dès lors, logique que les questions d'enseignement fassent partie intégrante du Contrat d'avenir ? »

Le Contrat d'Avenir (Région), séparé de ce qu'ils ont appelé la Charte d'Avenir (Communauté française), c'est idiot! Le contrat d'avenir doit être un tout. Il doit même contenir une réflexion sur notre politique fédérale. Nous ne pouvons pas non plus nous passer d'une réflexion sur la fiscalité. Je n'ai pas dit que nous pouvions décider en la matière, puisque nous sommes dans un système fédéral. Mais qu'au moins les Wallons aient une position sur la question de la fiscalité, qu'ils y réfléchissent. A partir du moment où l'on n'ose même pas réfléchir sur notre enseignement, comment voulez-vous répondre aux intellectuels ou au monde culturel? La RTBF minimise constamment l'action des politiques wallonnes. Elles font parfois l'objet du 18h30 ou de fantaisies parées. Rappelez-vous "le bus des Wallons", ce que

j'ai appelé "le bus anecdotique", où on se moquait ouvertement de nous! On limite la Wallonie aux manifestations folkloriques. Moi, je trouve qu'il y a là une dimension à inclure dans le contrat d'avenir car, effectivement, on ne peut pas composer un contrat d'avenir rien qu'avec des chiffres. Il manque une volonté: une adhésion!

« ...Une dimension politique ? »

Je dirais même presque une dimension sentimentale pour décrire quelque chose que je ressens profondément. Une dimension politique sans dimension sentimentale n'a pas de valeur.

« Dans votre ouvrage *Le pari wallon* vous définissiez la Belgique comme un fédéralisme inachevé, qu'en est-il aujourd'hui ? »

J'ai parlé d'inachevé à l'époque, je parlerai aujourd'hui d'ambiguïté en ce sens que l'appréciation, que les deux grandes Communautés en font, est totalement différente. On a le sentiment que les mêmes lois n'ont pas été votées pour les uns ou pour les autres. On connaît d'ailleurs des exemples où la traduction donne un autre sens, mais ça relève du problème de la langue, qui reste bien un ciment. Mais là ne se situe pas le problème. Je crois que cette ambiguïté risque à terme de mettre fin à cet État. Talleyrand avait d'ailleurs dit que la Belgique disparaîtrait assez rapidement. Elle a quand même tenu longtemps. Aujourd'hui, l'évolution risque d'être beaucoup plus rapide. Ce n'est pas dû, selon moi, au problème posé par la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, mais davantage, je pense, à une affirmation de souveraineté de plus en plus marquée chez nos amis flamands. Il me semble du reste qu'ils ne se rendent pas toujours compte des conséquences que cela entraîne. La Wallonie est minoritaire au sein de la Belgique et, pour une bonne part, constitue une extension économique de la Flandre. Les Flamands le nient, mais cela paraît évident. Si l'on multiplie les transferts de compétences en faveur des entités fédérées — je n'y suis d'ailleurs pas vraiment opposé — il est évident qu'à un moment, on ne voit plus la nécessité de maintenir une cohésion. Le confédéralisme risque de survenir. Mais qu'est-ce que le confédéralisme? L'Europe est, à mon sens, un système de type confédéral. En revanche, la Confédération helvétique, qui en porte le nom, est plutôt un système fédéral. Le terme n'a donc pas beaucoup de sens. Je crois que cette ambiguïté va aller croissant. Comme disait quelqu'un — je crois d'ailleurs que c'est moi: la Belgique, c'est une gestion pacifique de la division. C'est une entité dans laquelle on n'arrive pas à s'entendre. Il n'y a pas un sujet sur lequel on peut dégager un accord. Peut-être en politique étrangère et encore! Voyez la politique africaine où les divisions existent.

Le grand problème qui constitue, à mon avis, le cancer — je crois que c'est Pierre Harmel qui l'a écrit —, c'est qu'il n'y a pas de partis nationaux. C'est le seul État fédéral — avec la Bosnie-Herzégovine, ce qui n'est pas une comparaison très heureuse — où il n'y a pas de partis nationaux et où, par conséquent, les leaders politiques ne s'adressent qu'aux citoyens de leur communauté. Qu'est-ce qui les intéresse ? C'est bien sûr de savoir ce qu'on pense au sein de leur communauté ! Quoi qu'il en dise, M. Di Rupo n'a que peu d'intérêt pour ce que pensent les Flamands, il s'intéresse avant tout à ce que pensent les francophones. Dès lors, il va tenir un discours qui va dans le sens de l'opinion publique francophone. Cela manque nécessairement d'idées puisqu'on s'adapte à l'opinion ! Tous les hommes politiques flamands s'adaptent à leur opinion publique. Ainsi le fameux cordon sanitaire fera long feu. En 2006, cela sera terminé. Il y aura des majorités communales avec le *Vlaams Blok* qui s'appellera autrement à ce moment-là (ndlr: *l'entretien s'est déroulé le lendemain de l'arrêt de la Cour de cassation et, à cette date, le Vlaams Blok n'avait pas encore modifié son nom*). Il aura gagné une façade démocratique. Cela dit, le VB présente un avantage: grâce à lui, les Wallons commencent à se rendre compte de ce que sont les Flamands. S'il n'y avait pas le VB, nous serions vraiment aveugles. Notre cécité diminue, si je puis dire, grâce à lui.

« Cette cécité ne mène-t-elle pas les francophones à l'impasse. J'ai parfois l'impression que vos propos sont empreints de pessimisme ou de fatalisme. »

Je ne dirais pas de pessimisme, car je crois qu'une Région doit assumer son destin. Je n'en suis même pas malheureux.

« Cette fois-ci, il semble bien que l'on s'aventure vers un détricotage progressif des liens de solidarité entre les communautés de ce pays. »

Vous savez, le mal est déjà fait. Le fameux tabou de la sécurité sociale est celui qui effraie le plus les Wallons. Ils se posent des questions quant à l'avenir de leur pension de retraite, de leur assurance maladie-invalidité. Mais croyez bien que les attaques flamandes sont déjà fréquentes en la matière. Comment cela va-t-il se passer ? La sécurité sociale aura probablement une résistance relativement longue, mais connaîtra un démantèlement progressif en faveur de systèmes de privatisation. Ainsi, on en parlera de moins en moins puisque, ces systèmes seront fondamentalement revus dans leur mode de financement. C'est lorsqu'on parlera de ce financement que le problème de la solidarité va réellement se poser. En attendant, nos amis flamands ont bien d'autres fers au feu. Ne parlons même pas de la SNCB qui,

par un mouvement de filialisations, va progressivement disparaître. Les infrastructures seront gérées différemment. On va également arriver rapidement à la régionalisation de la justice, de la sécurité routière, ce qui peut paraître ridicule.

« Symboliquement, ce n'est peut-être pas aussi ridicule ! »

Oui, mais cela peut paraître ridicule parce qu'on va s'en gausser. Mais regardez les États-Unis, où l'on applique des règles de sécurité routière différentes. Demain, ce sera la justice, ce qui d'ailleurs n'est pas contraire au fonctionnement d'un État fédéral. A ce propos, je me suis rendu, sur invitation, à une conférence aux facultés Notre-Dame de Namur. Pendant le débat, j'ai cru que j'allais me faire prendre à partie lorsque j'ai abordé le sujet de la communautarisation de la justice. Je m'imaginais que les magistrats devaient être dans les derniers à « quitter » un État. Pas du tout ! Ce seraient bien plutôt les ambassadeurs. Les magistrats la voient plutôt d'un bon œil. Il y a d'ailleurs déjà des différences sensibles en matière de jurisprudence. Est-ce que cela ne règle pas le problème des juridictions bruxelloises ? Pour en revenir aux Flamands, il va falloir leur donner quelque chose. S'ils veulent acquérir cette souveraineté pleine et entière, si cela correspond à un vœu de leur population, je ne vois pas pourquoi il faudrait les priver d'un tel aboutissement qu'ils attendent depuis 200 ans. En ce qui nous concerne, prenons nos responsabilités quant au destin de la Wallonie. Il y a, à ce propos, une évolution dans le monde politique. J'ai entendu Elio Di Rupo parler de nation francophone; cette solution n'empêche pas mon adhésion enthousiaste. J'ai entendu d'autres me dire que nous allions vers l'indépendance. Ce sont des choix déterminés. Les Wallons ont acquis un certain nombre de compétences et risquent d'en acquérir encore progressivement. Je ne vois pas où il y a abandon là-dedans ! Lorsque j'ai parfois dit que nous devrions avoir des rapports beaucoup plus proches avec nos voisins français, c'est parce que je crois que la langue est un ciment, que c'est un phénomène naturel. Il y a place dans la Constitution de la Ve République pour la Wallonie, c'est-à-dire une place où elle peut continuer à assumer un certain nombre de ses prérogatives, la plupart de celles que l'on connaît. J' imagine difficilement que la question de la gestion de notre enseignement fasse l'objet d'une remise en cause, pas plus que les problèmes d'aménagement du territoire ou toute une série d'autres matières. Entre-temps, agissons. Vous évoquez le phénomène de l'autonomie constitutive. Nous pouvons juridiquement agir en la matière.

Entretien réalisé par Marc PHILIPPE, licencié en sciences politiques.

(suite et fin dans notre prochain numéro)

A ceux qui disent que nous serions mal accueillis en France...

Malicieux à l'esprit gouailleur, doté d'un bon sens populaire certain, véritable homme de science du ballon rond, tel était Raymond Goethals, Bruxellois bon teint qui donna à la France sa première coupe européenne de football. Il était chez lui à Marseille, comme nombre de Wallons et de Bruxellois se sentent chez eux quand ils sont en France pour y vivre leur retraite, entamer ou continuer une carrière professionnelle ou tout simplement y passer leurs vacances.

L'inverse est vrai et si de nombreux Liégeois ne savent pas que les Français forment le contingent le plus important d'étrangers dans leur ville, c'est parce qu'ils se fondent parfaitement dans la Cité.

Tout nous unit à la France (langue, histoire, cinéma,

chanson, théâtre, littérature, arts, us et coutumes...) et nos particularités (accent, langue endogène, environnement,...) ne font qu'enrichir ceux qui sont nés quelque part.

Oui, j'aspire, ô combien, à ce que la Wallonie s'inscrive parmi les régions de France. C'est le choix du cœur, certes, mais aujourd'hui, c'est aussi le choix de la raison. Seuls les aveugles, les profiteurs du régime ou les complexés peuvent le craindre. Je suis fatigué de ces interminables querelles et marchandages communautaires belges qui polluent tout débat, quand celui-ci peut encore se tenir réellement.

Paul DURIEUX

Où va la Belgique?

C'est à une conférence remarquable de S.E. **Bernard DORIN**, Ambassadeur de France, que nous a invités le 23 novembre dernier, la Maison de l'Europe à Paris. Remarquable par sa clarté et ses conclusions! M. Dorin, qui connaît fort bien son sujet, a expliqué, à un nombreux public français, la genèse et l'histoire conflictuelle de l'État belge, né en 1830 dans la foulée des Trois Glorieuses et destiné à faire barrage à la France dans l'esprit du Congrès de Vienne.

"Où va la Belgique?" A cette question, Bernard Dorin répond sans fard: ... **"dans le mur!"**

Il a ensuite longuement expliqué la *Lettre ouverte au Roi* de Jules Destrée, adressée en 1912 à Albert I^{er}, "*Sire, il n'y a pas de Belges*", puis a exposé les raisons et le contenu de la réaction des Flamands pour préserver leur langue bafouée. L'orateur a parlé aussi du Congrès national wallon d'octobre 1945 qui, par un premier vote, proposa le rattachement de la Wallonie à la France. Ce fut finalement la solution fédéraliste qui l'emporta. Cependant, "*il n'y a pas de Nation wallonne à l'inverse de la Flandre qui aspire à devenir un État et qui est déjà une Nation.*" Bernard Dorin pense, en effet, que "*la Flandre est en marche vers son indépendance*". Il en voit pour preuve la montée en puissance du *Vlaams Belang* (Intérêt flamand), le parti xénophobe et indépendantiste, devenu la première formation de Flandre. Le VB finira par participer au gouvernement flamand en dépit du "cordon sanitaire", tendu autour de lui par les autres partis.

Que deviendra alors la Wallonie? L'Ambassadeur Dorin estime que la Belgique peut encore durer parce que les chancelleries détestent les modifications de frontières et que la royauté est un élément stabilisateur (1). Plusieurs possibilités s'offrent à la Wallonie: choisir l'indépendance ou former un État-croupion avec Bruxelles ou encore être rattachée à la France, devenant ainsi la 23^e Région française. En ce qui concerne l'avenir de Bruxelles, il a évoqué une cogestion de la capitale par la Flandre et la Wallonie, mais s'est refusé à répondre sur la question de son autodétermination.

Interrogé sur la solution "Bruxelles, district européen", Bernard Dorin n'a pas pris position et a conclu par cette forte parole: "*Il n'y a toujours pas de Belges*"...

Claude JADOUL

(1) Ndlr: en fin diplomate, M. Dorin ne rejette pas l'hypothèse d'une longue agonie de l'État belge. Mais l'Histoire a parfois des accélérations surprenantes!

Le contrat d'avenir pour les Wallons

Pierre MÉLOT

Présenté sous la forme de projet par le Gouvernement wallon, un texte intitulé "*Contrat d'avenir*" a été largement diffusé en novembre dernier parmi la population de Wallonie. Cette instance, qui proclame d'entrée de jeu "*Le Contrat d'avenir, c'est la participation!*", invite en conséquence le citoyen wallon à donner son avis sur ce projet par le moyen de son choix: courriel, téléphone ou courrier. Clôture des réponses: mi-décembre 2004. Présentation de la version définitive du projet au Parlement wallon: fin janvier 2005.

L'effort est louable: 47 pages en format A4 de rêves (sic), de constats, de résolutions, d'engagements formulés sous une présentation claire, colorée, illustrée, s'offrent au citoyen afin qu'il soit associé à la démarche du Gouvernement régional.

Sur la forme, disons rapidement que ce document — bien trop long et délayé pour être lu jusqu'au bout par un grand nombre de Wallons — ne fait guère figure de contrat. On y trouve, pêle-mêle, des réflexions, des observations, des données chiffrées sur la situation économique de la Région Wallonie (plutôt que "wallonne". Quand se décidera-t-on à l'appeler par son nom?), ce qui rapproche plutôt ce texte d'un état des lieux. Il y flotte également un foisonnement de bonnes intentions qui aurait tendance à accréditer l'idée que le Gouvernement wallon va s'occuper de tout et résoudre presque tout. Ainsi, extrêmement nombreuses et lassantes sont les formulations prometteuses telles que: *stimuler la créativité; supprimer les entraves administratives; alléger la charge fiscale; faciliter la transmission d'entreprises; revitaliser les centres urbains; valoriser la ruralité; garantir la sécurité de chacun;*

concourir à la santé de tous; etc. etc. Ces belles expressions, pour clôturer l'examen de la forme, constituent — il faut bien le dire — la majeure partie du document. Il est vrai que des phrases ronflantes recèlent, de-ci de-là, de réelles intentions sous lesquelles on sent poindre des mesures concrètes: *La dette publique de la Région wallonne devra tendre vers 72% des recettes totales régionales (actuellement 83%) en 2010; réaliser l'assainissement visuel de 100 sites peu pollués et de 50 sites pollués; créer un fonds d'impulsion économique en faveur des zones en reconversion; etc., etc.* L'avenir nous dira ce qu'il adviendra de ce programme.

En filigrane, bien sûr, on devine qu'il s'agit quand même d'un contrat s'énonçant, somme toute, en ces termes: "Moi, Gouvernement régional, je vous sou mets mes intentions. Vous, citoyens électeurs, en échange vous me donnez votre voix."

Dans ce projet de contrat d'*avenir* (forcément: a-t-on jamais vu quelqu'un s'engager par contrat pour le passé?), une grande absence nous paraît devoir être déplorée: la culture au sens large, dont l'enseignement constitue le principal pôle. Sans doute ce projet de contrat évoque-t-il de manière restrictive la formation professionnelle, compétence dévolue à la Région. De timides collaborations de la Région avec la Communauté française en matière d'enseignement universitaire et, surtout, technique et professionnel qualifiant y sont également avancées. Mais ce qui frappe le plus à propos de l'enseignement, c'est le parti pris du Gouvernement wallon de ne faire qu'effleurer ce grand chapitre, compétence attribuée jusqu'ici à l'hybride et claudiquante

Communauté française Wallonie-Bruxelles. Face à ce constat, une question vient immédiatement à l'esprit: est-il pensable qu'une Région qui revendique de plus en plus d'autonomie, s'abstienne obstinément — par manque de vision... d'avenir — d'organiser à sa manière l'instruction et l'éducation de sa jeunesse? Imagine-t-on les dégâts durables sur l'identité du jeune Wallon — identité que, par ailleurs, on s'efforce de susciter — induits par cette absence de perspective éducative globale? Comment attacher un citoyen à sa terre, faire naître en lui l'envie et la fierté de créer, de se mettre au service de son peuple sans lui inculquer, dès son plus jeune âge, des manières de penser, de sentir, des comportements, la connaissance de son passé propres à le motiver dans ce sens? (Regardez la Flandre, et comparez la gestion efficace de son enseignement mise en évidence par les excellents résultats successifs des enquêtes PISA 2000 et, tout récemment, PISA 2003 portant sur les performances scolaires). Où figure dans le projet du Gouvernement wallon, autrement que par délégation à la Communauté française, cette dimension essentielle qui se nomme *la culture*? Réponse: nulle part. Notre incompréhension est grande devant un tel vide, devant cette façon d'aborder l'avenir sans vraiment l'aborder. Ce qui nous attriste.

Mais cette tristesse, ce chagrin presque, causée par l'abandon de la jeunesse wallonne à une Communauté française qui ne sait pas où elle va, se mue en une rage de paysan spolié à la lecture d'un paragraphe étonnamment passéiste et servile de ce projet. Vu son caractère choquant, nous le reproduisons ci-dessous *in extenso*. Accrochez-vous!

8.1. Faire vivre le fédéralisme belge (p.32)

Au sein de l'État fédéral belge, la Wallonie qui fêtera en 2005 ses vingt-cinq ans d'existence politique, est une entité fédérée dotée d'une large autonomie dans des compétences aussi importantes que l'économie, la politique scientifique, l'aménagement du territoire, les travaux publics, le logement, les transports, l'emploi, la formation, les affaires sociales, l'agriculture, l'environnement, l'eau, l'énergie, les pouvoirs locaux et les relations extérieures.

Les Wallons contribueront au bon fonctionnement du système fédéral belge:

** les autorités wallonnes seront des acteurs loyaux et favoriseront le développement de contacts étroits avec les autres Régions, les Communautés et l'État fédéral;*

** elles seront fermes et vigilantes en ce qui concerne le respect de la répartition des compétences et la défense des droits et des intérêts des Wallons.*

La Région wallonne estime qu'il faut faire fonctionner notre système fédéral et lui laisser le temps de faire la preuve de son efficacité. Elle sera intraitable face à toute velléité de régionalisation des mécanismes de solidarité interpersonnelle ou interrégionale, qui porterait alors atteinte à l'existence même de l'État belge.

Dans le cadre de l'espace francophone, la Wallonie veillera à renforcer son plan stratégique de développement par des synergies accrues et multipliées avec la Communauté française. Elle veillera également à maximiser ses relations avec la Région bruxelloise. De même, elle poursuivra sa collaboration étroite avec la Com-

munauté germanophone.

Édifiant! On nous parle de fêter un demi-jubilé d'existence politique. A l'échelle de la vie d'un peuple, un record de longévité! On table — au futur! — sur le "bon" fonctionnement du système fédéral belge. Qui y croit? On sera des acteurs loyaux. Lire: de bons petits soldats d'un régime déclinant. On favorisera les contacts avec les autres Régions. En embrassant les Flamands sur la bouche? On patientera le temps qu'il faut. Pour s'enfoncer un peu plus dans le chômage? Et — le clou — à l'intention des inquiets: on sera in-trai-ta-blè face à la scission annoncée de la Sécurité sociale. S'il le faut, on sortira son gourdin ... en papier mâché!

Dormez tranquilles, Wallons et Wallonnes.

Les autorités veillent.

Sport

Le Comité olympique interfédéral belge (COIB) arrive à la croisée des chemins. Ce 17 décembre, deux hommes aux programmes diamétralement opposés vont s'affronter. D'un côté, Pierre-Olivier Beckers, 44 ans, soutenu par Eddy Merckx, est opposé à la "communautarisation" du mouvement olympique belge. De l'autre, Philippe Housiaux, 57 ans, soutenu par les associations interfédérales tant francophones que néerlandophones. Ce dernier constate que les fédérations sportives nationales sont devenues des coquilles vides et que les décisions se prennent au sein des ligues "communautarisées". Il envisage un COIB fédéraliste et fédérateur où les communautés décident paritairement et n'envisagent pas la scission demandée par le ministre flamand Bert Anciaux. Rappelons que le Comité olympique international ne reconnaît que les États. Comme en bien d'autres domaines, nous constatons une tendance réactionnaire qui voudrait en revenir à la Belgique d'hier et une autre, qui se veut réaliste, soucieuse de faire semblant de s'adapter à la réalité du jour, tout en sachant que cette réalité est déjà dépassée par le formidable, implacable et inexorable dynamisme du nationalisme flamand. Claude Eerdeken, ministre responsable du sport,

serait bien inspiré de tourner de nouveau son regard vers la France et de conclure des partenariats avec les fédérations qui correspondent à la culture des sportifs de Wallonie et de Bruxelles.

Ils ont osé le dire

"Que voulez-vous faire en Belgique, dans un pays qui a 6 ministres en charge du sport, lequel ne rapporte que 5 médailles des Jeux olympiques (pas même une médaille par ministre!) et que l'on accorde généreusement un complément budgétaire de 200.000 euros à M. Eerdeken, juste de quoi payer un toit pour une piscine ... ?!" Alain Courtols, député MR et ancien président du football belge, interviewé par Bel-RTL, le 13.12.04. Il avouait d'autre part son impuissance comme élu du peuple...! (ndlr: eh oui, M. Courtols, la Communauté française Wallonie-Bruxelles manque cruellement d'argent! Pour l'Enseignement aussi!

"5 fois championne du monde d'escalade, Muriel Sarkany aurait été une héroïne ailleurs. Pas dans ce pays masochiste" (ndlr: la Belgique). Philippe Engels, journaliste au Vif/L'Express, dans une enquête intitulée: "Sportif d'élite, fichu métier!" (29.10.04).

Paul DURIEUX

Frimas

Jacques ROGISSART

Faute de grèves, on mange des merles. Frustrés de succès éclatants pour notre cause, savourons d'humbles satisfactions. Après le coup d'arrêt donné à DHL, l'ultimatum flamand sur la scission de l'arrondissement électoral Bruxelles-Hal-Vilvorde ne semble pas, à l'heure où j'écris, devoir être suivi d'effet à son échéance de la Saint-Sylvestre et l'avis plutôt négatif du Conseil d'État donne à ses auteurs matière à revoir la copie. Comme quoi, les Flamands ne passent pas, du moins pas tout de suite, lorsque les francophones tiennent vraiment bon. Mais ils ont horreur de cela. Gare à leur retour à la charge et à leur mémoire tenace de ce qu'ils exigent sur ce point comme sur d'autres, plus cruciaux encore. On ne répètera jamais assez que s'arc-bouter sur l'existant institutionnel pour leur résister, c'est se vouer à la défaite au bout d'une bataille d'usure. Il faut prendre au mot leur menace de sécession et leur rendre la pareille. Même nos partocrates qui honnissent le séparatisme doivent comprendre que c'est le meilleur moyen de bien faire les comptes (il n'y a pas que les masses budgétaires en jeu et celles-ci même sont sujettes à évolution) et de faire réfléchir quelques-uns des assaillants les plus pointus. C'est la façon la plus intelligente de rester belge-avant-tout, ce qui n'est évidemment pas notre souci et ce qui, en tout état de cause, sera intenable avant longtemps, mais ce qui limitera la casse chez nous en attendant l'accès des Wallons à la pleine lucidité.

Quant à savoir si le front francophone tiendra, c'est une autre histoire. Il y faudrait une conscience des situations qui accuse encore, de la part de certains membres de l'état-major, un lourd déficit. Le MR divague au point de vouloir reconstituer le Brabant en circonscription électorale unitaire. De son petit rameau FDF est tombée une feuille vraiment vénéneuse: une proposition de loi visant à arrondir la châtaigne bruxelloise, certes de quelques communes flamandes, mais aussi d'un tiers environ du Brabant wallon. L'Aigle blessé, lieu sacré de la résistance wallonne, se trouverait alors inclus dans le régime bilingue de ce qui redeviendrait dans les faits la Cité des métis dont parlait Destrée. *Horresco referens*. Faut-il que le dépérissement du Système sème la déraison dans sa domesticité tremblant pour ses gages! Il est clair que de telles billevesées n'ont pas la moindre perspective d'aboutissement, mais elles ravivent, très mal à propos, la méfiance, point encore morte, du sud envers la capitale. Il y a belle lurette, hélas, que le FDF ne défend plus Bruxelles. Il défend la place de ses derniers mandataires. Le drame est qu'il fait oublier à quelques dizaines de milliers de dupes que son langage est démenti par ses actes et

ses votes. Il remplit l'office du joueur de flûte de Hameln pour cette cohue d'hébétés, à ceci près qu'il joue faux de son instrument et que, Dieu merci, cela devient très perceptible.

M. Philippe de Saxe-Cobourg vient de propager une autre hallucination auditive, presque comique celle-là, dans notre Landerneau politique. Il a cru bon de baisser sa visière et de débotter sa lance pour menacer de ses foudres dynastiques les partis qui "veulent la mort de la Belgique" (les mouvements aussi, sans doute). Comme il a cité le *Vlaams Belang* à titre d'exemple, il s'est mis à dos presque toutes les autres formations flamandes qui mesurent mieux que lui l'effet bénéfique de son dire pour les *blokkers* regimés. C'était donc une sottise majeure pour un prince héritier, pas surprenante au demeurant de celui que l'ancien grand maréchal de la Cour Herman Liebaers a décrit dans ses mémoires comme "un cas malheureux". Il importe donc finalement peu de se demander si le bonhomme avait ou non le droit constitutionnel d'éructer son angoisse de perdre l'emploi auquel il se croit destiné. Nous-mêmes, républicains jusqu'à la moelle, ne nous donnerons pas la peine de vider notre burette d'huile sur ce minuscule foyer de querelle entre légistes. Mais on nous permettra de rire à chaude gorge de la réaction des dirigeants francophones. Qu'ils volent au secours de leur suzerain en bons valets d'armes, soit: ils ont besoin de monarchie comme de pain, comme disait Van Acker. Ou plus exactement, c'est du Système que couronne la monarchie qu'ils reçoivent leurs brioches. Mais ils croient avoir entendu que M. Philippe condamnait les idées d'extrême droite, sans qu'il en ait dit un mot. Même la Pythie ne s'autoriserait pas un tel abus d'exégèse en décryptant l'oracle d'Apollon. Mais c'est ainsi que fonctionne et résout la machine à décerveler les Wallons.

Combien de temps encore? La grande bataille communautaire a commencé et les communiqués de guerre que publie la presse du nord n'ont pas tiédi avec les réserves du Conseil d'État sur le projet de scission de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde. La Flandre n'aime pas les textes qui la gênent, fussent-ils des lois ou des prescrits constitutionnels. Elle les contourne où elle les viole. Et toujours jusqu'ici, le fait accompli par ses œuvres s'est incrusté dans l'État, appelant la transgression suivante comme l'éclair précède le tonnerre. Combien de temps encore? Tant que la Belgique durera. C'est la règle fatale qui prolonge son bail de survie et c'est elle qui le mène à l'extinction.

On se gardera de mésestimer le signe, mais le gouvernement fédéral perd de la santé. M. Verhofstadt n'a plus vraiment la cote chez ses propres amis. Il s'y raconte même à haute voix que M. Di Rupo le mène par le bout du nez - un comble de l'abomination pour un Flamand de droite! Fût-elle souhaitée par l'ap-

pareil à défaut d'un meilleur candidat, l'élection de l'ex-volksunien Bart Somers à la présidence du VLD témoigne d'un raidissement communautaire dont se passerait bien le Premier ministre en quête de durée au pouvoir. Et la confortable minorité rassemblée par M. Jean-Marie Dedecker, bien plus radical encore, est pour lui de mauvais augure.

Se tire-t-il au moins à son avantage de la gestion des "vrais problèmes"? Sa responsabilité se mêle là à celle de tout le gouvernement. La vérité, qui est notre seule force, nous impose de reconnaître un réel effort de volonté politique, dont on peut penser ce qu'on veut, mais qui rompt avec l'aboulie ordinaire du Système: la réforme du régime des soins de santé. Le reste, comme d'habitude, n'est que cafouillage et logomachie. Le secteur public va à l'enca, avec des conséquences beaucoup plus lourdes pour la Wallonie que pour la Flandre. On s'obstine à le livrer à la fêrue d'hommes d'affaires privés qui se repaissent de sa chair, tout en le dépeçant selon une logique étrangère à ses besoins et, encore plus, à ses objectifs. Le scandale des émoluments du sieur Jan Coen a débarrassé Belgacom de sa voracité, mais la dérive néo-libérale, et demain multinationale, de l'entreprise s'accélère. Même chose à la Poste. Le désordre de la pensée stratégique et la prolifération d'apparatchiks sans expérience de l'outil aux postes de direction rongent la SNCB comme un cancer, ajoutant leurs métastases à celles de la politique européenne des transports, dictée par la Conférence Trilatérale. L'équilibre budgétaire maastrichtien dont l'équipe Verhofstadt fait si grand étalage? Atteint par des jeux d'écriture, des non-paiements de dettes à l'échéance et aussi par des ventes d'actifs qui sont des prélèvements sur patrimoine public et que l'on ne pourra renouveler indéfiniment. La sécurité? En débandade, mais motus, censure et cécité. Le terrorisme islamiste n'est pas, paraît-il, une menace en Belgique. L'était-il aux Pays-Bas où le gouvernement vient de répudier courageusement l'illusion multiculturelle, revirement qui se prépare aussi en Allemagne? Rien de tout cela chez nous où l'on persiste à voir dans l'assimilation des immigrés une atteinte aux droits de l'homme et où l'on se condamne à laisser suppurer la plaie de la délinquance en n'y voyant nulle cause ethnique (1).

Entre-temps, la Wallonie vient de subir de nouvelles pertes d'emplois industriels. Elles n'annulent pas tous les signes du lent redressement de notre économie, mais il faut y prendre garde. Les carcans du néo-libéralisme européen prolongent les effets du garrot des politiques d'austérité dont la Belgique enserme depuis trop longtemps les poussées de notre redressement. D'autres États membres de l'Union ont été moins bêtes — tout est relatif! — en trichant avec les règles de Maastricht (que l'on rassure: à dé-

faut d'un assouplissement venu d'ailleurs, nous devons aussi en passer par là). Dans ce régime conçu pour une mondialisation qui nous laminera, point de politique industrielle, monétaire, budgétaire et bientôt fiscale possibles et, en prime, corrosion sans trêve du lien social. Le débat sur le projet de Constitution européenne serait une occasion de renverser le mouvement. M. François Hollande a eu le courage de donner là-dessus la parole à sa base. Je suis déçu mais pas surpris par le résultat. Pas mécontent non plus: le "non", la presse aux ordres a omis de le souligner, a progressé par rapport aux derniers congrès. Malgré tout, le fait fondamental reste que l'on ne peut faire fonds sur les sociaux-démocrates pour caler le char de Djagernaut de la "globalisation". En Allemagne, leur programme social a été conçu par le directeur des ressources humaines de Volkswagen. On peut alors tirer l'échelle.

Nous aurons l'occasion de revenir sur le fond du traité constitutionnel. Pour le moment, l'important est de savoir si les citoyens seront consultés à son sujet par référendum. La France et quelques autres États membres en ont décidé ainsi. La Flandre le réclame — louée soit-elle à cet égard! Mais dans les partis francophones, où l'on se gargarise tant des beaux mots de démocratie et de justice sociale, on renâcle. Alors que la classe politique compte en son sein plus d'ignares et de myopes que dans la moyenne de la population, on ose nous seriner que l'électeur est trop simple pour appréhender la complexité de l'enjeu! Il faut au contraire lutter pour qu'il soit interrogé et pour le convaincre de rejeter le machin. Sans trop espérer: une puissante coalition d'intérêts, maîtrise des médias et des princes qui nous gouvernent, va déverser sur nous des tombereaux de mensonges et de promesses. Mais sans pour autant basculer dans le renoncement: chaque bataille livrée pour la démocratie dégrasse l'esprit public et fortifie ses défenses. Et si même, ce que je ne crois pas, rien ne servait à rien, ce serait quelque chose d'avoir refusé pour soi-même les chaînes de l'asservissement aux forces qui mutilent la civilisation et préparent la fin de la France.

L'ai-je assez répété? Le sursaut viendra d'une conscience nationale forte et de nulle part ailleurs. Il y a des moments où, envieux des succès flamands, je suis tenté de porter la santé des gens du nord en disant comme Pierre le Grand de ses ennemis suédois: "A mes maîtres dans l'art de vaincre!"

(1) Combien d'argent a-t-on dépensé pour obtenir l'inepte rapport de la commission du dialogue interculturel? Une fois enlevée la guimauve des bons sentiments, il y est surtout question de fortifier le communautarisme en donnant de nouveaux droits à ceux qui s'y complaisent — dont l'éligibilité (la candeur de Mme Simonis a dévoilé là-dessus le mauvais calcul de son parti). Et cela s'écrit à 150 km de la frontière néerlandaise!

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

L'analphabétisme dans le monde et dans les pays de la Francophonie (*)

Pierre BERTRAND, sénateur honoraire

Contrairement à l'opinion courante, l'analphabétisme est en recul sensible. La population mondiale qui en est frappée atteignait 854 millions (37%) en 1970 contre 876 millions (20%) en 2000, tenant compte de l'accroissement, en trente ans, du nombre total d'habitants. Bien évidemment, ce sont les pays en développement qui enregistrent les taux les plus défavorables. L'Asie du Sud compte 429 millions d'analphabètes (45,8%), l'Afrique subsaharienne 142 millions (39,7%) et les États arabes 68 millions (38,8%). L'Amérique latine et les Caraïbes en dénombrent 42 millions (11,7%), l'Asie de l'Est et l'Océanie 185 millions (13,4%).

Depuis 1970, le taux mondial d'analphabétisation des hommes est passé de 28,5% à 14,7%, et pour les femmes de 45,2% à 26,4% (**). L'inégalité est flagrante... Certains grands pays enregistrent de notables progrès: en Inde et en 10 ans, le nombre d'analphabètes a diminué de 32 millions. Ces relatifs succès résultent des stratégies de réduction de la pauvreté, d'un meilleur développement, des progrès de l'éducation en tous domaines, où les ONG jouent un rôle déterminant, pour 91,3% d'entre elles.

Le Sommet francophone de Dakar en 1989 avait créé l'alphabétisation "secteur prioritaire", concernant autant la langue française que les langues et cultures nationales. Citons les taux actuels d'alphabétisation les plus faibles, hommes et femmes confondus: Guinée (41%), Bénin (37,4%), Burkina Faso (23,9%), Mali (41,5%), Mauritanie (40,2%), Niger (15,9%), Sénégal (37,3%), Tchad (42,6%), Vanuatu (34%), Burundi (48%), Centrafrique (46,7%), Côte d'Ivoire (46,8%). En Afrique francophone, douze États (sur seize dans le monde) détiennent donc un taux d'alphabétisation inférieur à 50%, plus accentué en zone rurale qu'en milieu urbain. Ces mêmes États, à l'exception d'un seul, pratiquent des taux de scolarisation dans le primaire inférieurs à 70%. Si leur politique d'éducation demeure notoirement décevante, il convient de tenir compte de facteurs négatifs déterminants: croissance démographique incontrôlée, guerres, endettement de l'État, corruption, sida...

L'Organisation internationale de la Francophonie est consciente de l'importance de ces enjeux, capitaux pour l'avenir. Trois programmes visent à redresser cette situation, en privilégiant:

- l'éducation de base, qui touche les enfants de 6 à 12 ans, en veillant particulièrement à la scolarisation des filles. L'alphabétisation des femmes adultes est pareillement mise en œuvre, dans ce même créneau.
- la formation professionnelle et technique, tendant à doter les jeunes de qualifications professionnelles en adéquation avec le marché de l'emploi.
- la formation informelle et l'acquisition des compétences, en dehors du circuit scolaire et académique traditionnel, afin d'élargir pour le jeune public les voies pratiques et concrètes d'accès à une insertion réussie dans la vie active.

Les objectifs fixés à Dakar sont hérissés de difficultés. Le financement de l'éducation pour tous constitue un obstacle que les économies des pays riches, affaiblies par l'insécurité attisée par les conflits du Proche et du Moyen-Orient, ne peuvent facilement franchir. Les pays pauvres ne disposent ni de statistiques fiables, ni de résultats chiffrés actualisés: comment y développer des actions cohérentes, harmonieuses et utiles, qui séduiront les pays donateurs?

Le retour à une économie mondiale apaisée permettra de se mobiliser contre l'analphabétisme, mais encore de lutter pour la santé, pour le développement, pour la prise de conscience citoyenne nationale et internationale. Ces objectifs ont besoin de la paix.

La Francophonie aidera à l'avènement d'une vie meilleure

(*) Source: La Francophonie dans le monde, 2002-2003. Rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie.

(**) Documents statistiques de l'UNESCO.

Où mène le cours de néerlandais?



Qui dit cours dit élève. Mais, chose tout aussi évidente, pas de cours sans professeur. Qui d'autre transmettrait le savoir? Professeur précisément, je le fus, dans une vie antérieure. Et pas de n'importe quelle matière: de celle censée rapprocher le Sud francophone du Nord néerlandophone de notre petit pays. Vous aurez deviné, bien sûr, qu'il s'agit de la langue de Vondel, langue pratiquée avec plus ou moins de maîtrise par nos "compatriotes" d'Ostende à Hasselt (ceux qui réservent, paraît-il, un si bon accueil à un président de parti politique belgo-wallon, italo-francophone et monarcho-socialiste!).

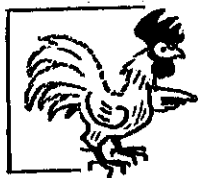
Le quotidien du prof de néerlandais? Dur, dur d'insuffler à l'adolescent francophone l'envie de s'immerger dans cet idiome aux sonorités qui, soyons francs, ne l'excitent guère. Ai-je besoin de vous décrire les trésors d'imagination et de pédagogie que cet enseignant doit déployer pour susciter dans ses classes quelques parcelles d'intérêt pour une langue quasi lilliputienne? La mondialisation n'échappe plus à personne... Dois-je redire ici le peu d'attrait de nos élèves — c'est un euphémisme — pour une matière le plus souvent choisie, imposée par les parents alors que *"tous mes copains ont la chance, eux, d'apprendre la langue qu'on parle à Londres et à New-York."* Que répondre, en effet, à un jeune interlocuteur qui, assez lucidement et sans détours, vous envoie le discours suivant à la figure: *"Mes parents trouvent que le néerlandais est important. Surtout à Bruxelles, pour avoir un emploi. Moi, je pense pas comme eux: avec le français et l'anglais, on se tire d'affaire partout. Et puis, y a pas que Bruxelles sur la terre! D'ailleurs pourquoi ils l'ont pas appris, eux, le néerlandais?"* Bref, si l'ingrédient essentiel — appelons-le "motivation" — fait défaut, la mayonnaise linguistique n'est pas près de prendre. Pas plus chez l'enfant que chez l'adulte, chers Parents. Elle sera fade et de conservation limitée. On lui préférera, à la première occasion, la saveur piquante et plus longue en bouche d'une vinaigrette *up to date*...

Et pourtant... Et pourtant, malgré ces arguments dissuasifs, il se trouve encore un certain nombre de jeunes Wallons — de moins en moins, il est vrai — pour entreprendre l'apprentissage du néerlandais. Se pliant au choix de leurs parents, demeurant vaguement belges par tradition et ne se doutant pas des déboires auxquels les expose, en Flandre, leur "néerlandais des Pays-Bas", ils se lancent, confiants, dans l'aventure. Plus tard, comme tous leurs prédécesseurs, il leur faudra sans cesse discerner et

décrypter: *w'emme* tombé de la bouche d'un Anverso, *miender en* dans le parler brugeois de tous les jours, *wulder en* à Gand, là où le Hollandais, dépassant les dialectes, emploiera la forme commune *we hebben* (nous avons).

Comment s'y retrouver dans cette jungle de patois quand le pronom personnel néerlandais *hij* (3e personne du singulier) devient *aaj* à Anvers, *je* à Bruges et *ja* à Gand? Que de perplexité — un exemple parmi des milliers — face à ces trois versions de la même phrase entendues dans un bien petit triangle géographique: *'t Is toch maajne zjaar nie* (Anvers), *'t Es gelik me steke nie* (Bruges), *'t Es in fate maan goestinge niede* (Gand)! Traduction en néerlandais: *Het is toch niet naar mijn smaak*. En français: *Ce n'est pas vraiment mon goût*. Jugez de l'étonnement du citoyen des Pays-Bas à qui le citoyen de Flandre, en toute bonne foi, sert une de ces variantes couleur locale! Mais que dire, alors, de l'effroi du citoyen de Wallonie confronté à ces particularismes? Dont la multiplicité n'a d'égale que l'ingénue vitalité!

Passé le cap de ces désappointements purement linguistiques — terriblement déroutants et difficilement gérables, sauf avec du temps et de la (très) bonne volonté — ces courageux élèves, devenus étudiants, adultes, s'apercevront qu'en tant que francophones "nés natifs", ils ne sont pas tellement *persona grata* en Flandre. Ils découvriront, entre autres ségrégations sévissant au Nord, que leur cousin (leur copine, leur frère peut-être), élève d'un centre de formation wallon pour indépendants, ne peut plus être admis comme stagiaire dans une entreprise flamande. Même si l'entreprise d'accueil est établie à Fourons, si proche des centres de formation wallons? *Même et surtout à Fourons, God verdoemmel!* Même si l'entrepreneur, bien que francophone lui-même, désire accueillir chez lui son propre enfant formé en Wallonie? *Natuurlijk! Les liens familiaux ne changent rien à l'affaire.* Même si ...? Même si ...? *Dans tous les cas. Punt uit!* Renseignements pris, nos élèves apprendront que le Gouvernement flamand en a décidé ainsi. Mère Flandre ne transige pas sur la pureté ethnique et la "protection" des siens. Les relations intercommunautaires (vantées dans les beaux discours), la pratique des langues nationales par les échanges entre élèves et étudiants, tout cela passe après. Mais alors, une question brûle mes lèvres d'enseignant: où mène le cours de néerlandais?



La presse déborde d'informations sur une mondialisation qui tolère mal d'être endiguée. Concentrations, délocalisations d'entreprises vont leur train qui s'accélère. Les dieux de la Bourse veillent sur la genèse d'un nouvel univers aux horizons insoupçonnés. Les affaires ménageront-elles la culture, c'est-à-dire, en fin de compte, les identités nationales? Ce n'est pas le souci majeur de Washington alors que la question interpelle au premier chef l'Union européenne qui est, de par sa composition, le réceptacle de la diversité culturelle.

Les responsables se contentent jusqu'à présent d'amortir un choc inéluctable. De toute façon, l'anglais se taillera une large part dans le bagage linguistique de nos universitaires et il n'y a là rien que de

A l'épreuve de la mondialisation

rationnel. Mais il est une ligne rouge au-delà de laquelle la personnalité de la construction européenne se diluera.

Quand le français Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale européenne, déclara lors de sa prise de fonction, sans doute pour attester de son impartialité: "*I am not a Frenchman*", il a mis un genou en terre dont on lui sait gré dans la mouvance anglo-saxonne. Imagine-t-on un instant qu'un Chancelier de l'Echiquier, le jour où la Grande-Bretagne adopterait l'euro, vienne dire à Strasbourg: "*I am not an English*"? Certainement pas.

L'exception culturelle devrait devenir une norme aux contours solgneusement balisés par les ministres de la Culture sous peine d'assister à un "débarquement" qui n'aura rien de libérateur.

L'Europe de la liberté n'a de sens que si elle se veut havre de la diversité, celle des nations avec leurs langues et leurs cultures propres.

La France, dont nous sommes — faut-il le rappeler — est seule à même d'entraîner le continent sur la voie de cette liberté contemporaine. L'espoir, dit-on, fait vivre mais il en faut beaucoup pour croire que les médias pourront se soustraire au matraquage anglo-saxon et s'ouvrir au sein de l'Union à tous les peuples du continent.

Le premier journal de référence en France publie une sélection hebdomadaire du *New York Times*. N'aurait-il pas été mieux inspiré en en faisant autant avec le *Berliner Tageblatt* ou la *Süddeutsche Zeitung*?

CHANTECLER

Ah! cette presse de la capitale!

Lecteur assidu du quotidien *Le Soir*, notre collaborateur et ami, André Patris, avait répondu à une invitation lancée à tous de s'exprimer sur l'attachement à la Belgique. Le journal lui ayant poliment fait savoir que l'abondance des matières l'empêchait de publier son texte, nous nous faisons un devoir de le publier.
Avis en date du 19 octobre:

La publicité faite, dès novembre, à l'adresse de la jeunesse, sur les 175 ans de la Belgique et sous le titre non équivoque "*La Belgique que j'aime*", fait connaître la position du premier journal de langue française.

De là à dire que la majorité de ses rédacteurs est du même avis, il y a un gouffre qui ne donne pas le vertige à la rédactrice en chef.

Avis de lecteur

O Belgique, ô mère chérie, à toi nos cœurs? Il n'est personne qui n'ait eu le sourire en lisant le titre suranné de votre appel aux lecteurs. Construction artificielle au sein d'une Europe de l'Ouest pacifiée, elle doit s'éteindre par un divorce à l'amiable.

Les représentants politiques sont trop timorés pour envisager l'avenir des trois régions dans le seul cadre désormais valable, celui de l'Union européenne. Bruxelles est appelée à rester, au Nord de Paris, le foyer politique constitué par les ducs de Brabant.

Sa vocation internationale est, pour sa majorité francophone, la plus sûre des garanties.

Quant aux élus wallons, qu'ils cessent d'ignorer la présence, à la frontière méridionale, de la France. L'inévitable rapprochement s'opérera avec l'aval de l'Europe.

Et, pour ce faire, que l'on enterre une Constitution bancaire qui les empêche, contrairement aux Flamands, de s'exprimer librement en tant que collectivité politique.

André PATRIS

175 ans: quel État pour quelle nation?

Marc DE MIDDELEER, docteur en droit, UCL

1830-2005: cet automne, ce sera la 175^e année du royaume de Belgique, avatar historique incertain. Sa Constitution, en mue perpétuelle, n'autorise plus de béates certitudes.

Les fêtes commémoratives (12 millions d'euros!), solennellement annoncées, n'en seront que plus tape-à-l'œil. Il faut en effet étayer la façade "belge" le temps nécessaire pour achever, derrière ce paravent diplomatiquement correct, le chantier d'édification de l'État communautaire flamand, avec Bruxelles, "sa" capitale flamandisée ou tout le moins vassalisée. Métropole française en sursis? L'OPA flamigante sur le Centre culturel bruxellois Flagey, que d'aucuns croyaient "belge", confirme cette dynamique. Une fois coupés les liens de solidarité sociale et fiscale, et la délocalisation des investisseurs vers la Flandre institutionnellement favorisée, la "Région wallonne" gênerait-elle la patrie Flandre?

Le coq wallon, s'étourdissant du souvenir de ses réalisations "belges" et de ses cocoricos sans conséquences, serait toutefois retenu captif par un discret filet de texture confédérale. Vive donc le royaume de Belgique! Quant aux Wallons, qu'ils soient liégeois, hennuyers ou brabançons, namurois ou ardennais, ils seront coupés politiquement et territorialement du centre international de Bruxelles, "acheté" par la Flandre.

Dans ce cas de figure, la Wallonie ne serait plus qu'une réserve de clientèle et une terre de vacances sous dépendance du "confédéré" flamand.

Telle est bien la conception de la Belgique à laquelle les "Flamands modérés" ou "séparatistes pragmatiques" pourraient sans doute adhérer quelques années encore. Phase transitoire et diplomatie internationale obligent. Vive donc la Belgique!

Les feux de l'Artifice

En réalité, les feux d'artifice du 175^e anniversaire ne feront qu'illuminer l'Artifice belge.

Après tant d'autres, l'écrivain et critique Jacques De Decker fait le point sous le titre "*Vlaanderen voor Vlaanderen*" (revue *Marginales*, automne 2004): "Ce qui manque le plus à la Flandre c'est d'avoir un autre objectif qu'elle-même. La Flandre est devenue autiste (comme le montre) la série de remises en question, notamment celle du mécanisme de la sécurité sociale. Une Nation, c'est un collectif qui s'entraide. Les signes venus du Nord, montrant que nos "compatriotes" flamands ne souhaitent plus cette entraide, sont aujourd'hui pléthoriques. Et banalisés! (...) Aujourd'hui, les Wallons ne supportent plus d'être présentés comme les profiteurs du système." On débouche ainsi sur un constat: la fracture belge repose bien sur un conflit radical entre deux mentalités opposées. A cet égard, la dissolution de l'empire austro-hongrois et de "l'assemblage" yougoslave de 1918 — toujours en cours aujourd'hui! —

sont autant de précédents historiques instructifs.

Dans la réflexion prospective aujourd'hui, on partira d'un État belge qui doit son existence à la conjonction historique particulière du XIX^e siècle: la destruction de l'Europe napoléonienne, la Sainte-Alliance des souverains d'Ancien Régime en 1815, la politique d'équilibre européen animée, dans son intérêt, par l'Angleterre, l'exigence du maintien d'une barrière contre la France après l'échec de l'amalgame hollando-belge, la diplomatie opportuniste de Talleyrand, complice de Lord Palmerston — à qui la postérité a donné le nom de "père de la Belgique"!

Le Mouvement flamand, dont les mérites de défenseur de l'ethnie flamande sont salués par la "société francophone" actuelle — au contraire de celle d'hier! —, la aujourd'hui emporté; il orchestre dorénavant le jeu dans l'opinion publique et les cercles d'influence du pays.

1830: le tropisme français

C'est cette conjonction-là qui autorisera la création de la Belgique dotée d'un statut de neutralité, et qui fera obstacle — ce qu'on oublie souvent ou que l'on tait — aux aspirations et aux divers projets de retour à la France.

Observateur chevronné de la vie politique, le Flamand Guido Fonteyn nous le rappelle avec pertinence dans son ouvrage *Les Wallons - Faire surface* (1979): "*Un gouvernement provisoire proclame, le 4 octobre 1830, l'indépendance des provinces belges: On ne dit rien provisoirement du rattachement à la France parce que les chefs de la révolution se rendent compte de ce que les Alliés ne la toléreraient pas. Toutefois, ces sentiments profrançais ne restent pas longtemps cachés. (...) Tout à l'ivresse de l'indépendance, le Congrès national décide de refuser la république et d'établir une monarchie. Quant au débat sur le rattachement, il débouche rapidement sur la question connexe: le choix d'un monarque. (...) Selon les annales de ce Congrès, il lui est parvenu, entre le 28 décembre et le 30 janvier, pas moins de 44 pétitions de citoyens ou de groupements de citoyens. Tous ces documents réclament le rattachement à la France ou la nomination du roi des Français Louis-Philippe comme roi des Belges. Sauf une, émanant d'un Flamand de Furnes, toutes les pétitions viennent de Wallonie. Des recherches ultérieures ont montré que la liste dressée par le Congrès national est loin d'être complète; on sait par d'autres sources (journaux, lettres, mémoires), qu'il y eut d'autres pétitions exclusivement wallonnes. (...)*"

Le 11 janvier 1831, les "réunionistes prennent la parole au Congrès national (...) Un député de Verviers, Davignon, s'écrie: 'Ce n'est pas, comme on le dit, quelques habitants seulement qui demandent le rattachement à la France, mais toute une population'" (ndlr: il s'agit de Gilles-François, né à Herve en 1780

et fondateur de la dynastie Davignon).

On sait que, sous la pression britannique, Louis-Philippe refusera la couronne, non seulement pour lui-même, mais encore pour son fils Louis-Charles-Philippe d'Orléans.

L'offre faite ensuite à Léopold de Saxe-Cobourg, montre G. Fonteyn, *"provoque(ra) un vif mécontentement dans les provinces wallonnes"*, mécontentement qui, il faut le reconnaître, s'éteindra très vite et *"les Wallons envisage(ront) alors l'avenir avec confiance"*.

Cependant, cette naissance chaotique conduira, sous l'influence du Mouvement flamand, au premier acte de la mise en cause de la Belgique: la liquidation en 1970 de l'État unitaire. On comprend mieux la portée décisive de cette étape si l'on se réfère au sens du mot "unitaire" et, *a contrario*, de son rejet: qui forme une unité: *"qui recherche ou manifeste l'unité sur le plan politique"* (Larousse).

La stratégie du simulacre

Autrement dit, l'an 2005 fêtera officiellement le fantôme d'une Belgique disparue dont "l'unité" fut démythifiée et constitutionnellement abrogée. Mais hélas! il faut, sans trêve et par tactique, tromper les esprits.

L'antienne, reprise par le Premier ministre fédéral Verhofstadt devant le Parlement à la fête du roi, participe de cette stratégie du simulacre lorsqu'il dit: *"La nécessité de s'ouvrir à ce que pensent les autres, à leurs aspirations propres, à leurs convictions. Le projet fédéraliste consiste à travailler mieux ensemble"*. Et il se réfère à *"la Constitution unitaire de 1831 (!) et à tous ces pays qui l'ont prise pour modèle"*.

Bref, rien que des mots de circonstance, dissimulant de vraies intentions mais sonnant bien à l'oreille. Le peuple et le Palais applaudissent. La Constitution n'est plus celle de 1831, mais bien de nature "confédérale" depuis 1993.

Quant à ses bonnes intentions, il n'y a qu'à lire les programmes socio-politiques et le cahier officiel des résolutions scissionnistes de la Flandre pour y voir, dans sa brutalité, le visage du faux-cull

Au Congrès national wallon qui, en octobre 1945, réunit à Liège de nombreux mandataires politiques et des personnalités des universités et des entreprises, une majorité relative (486 voix sur 1046) choisit, au premier tour, le rattachement de la Wallonie à la France. Un 2^e tour permit de dégager une majorité en faveur de l'autonomie wallonne au sein du système belge, soit pour "l'ultime expérience du fédéralisme". Soixante ans après, l'État fédéral — ce "pieux mensonge"! —, remis sans cesse en cause et de plus en plus impuissant, montre l'échec patent de l'expérience. Plus personne n'est dupe.

Les conservateurs bruxellois et wallons en viennent à écrire "les courriers de la peur" et la presse de la Belgique française, qui y est sensible, inonde les vitrines de photos du prince héritier, de sa femme, de la famille royale. La monarchie serait l'ultime ciment de la Belgique. Mais un pur ciment décoratif dès lors que les peuples wallon et flamand demeureront maî-

tres de leur destin respectif.

La récente "Affaire Prince Philippe contre Vlaams Belang, telle une deuxième question royale, fait apparaître, s'il en était encore besoin, le fossé séparant la nation flamande de la Belgique française.

Les palinodies flamandes concernant le prétendu "cordon sanitaire", ne trompent plus que les utopistes. Ne voit-on pas le groupe de presse flamand *Vum* faire, sans aucun état d'âme, la publicité du parti fascisant, assortie d'un bulletin d'adhésion, dans ses quotidiens de grande diffusion! Les autorités flamandes soutiennent le financement du VB, plébiscité déjà par un quart des électeurs.

Suivant un sondage de novembre 2004, (*Écho/Survey & Action*), les patrons flamands s'inquiètent de la montée en puissance du VB, mais pourquoi? Aucune surprise: *"C'est moins l'idéologie en tant que telle que les risques de longs blocages politiques. Les investisseurs souhaitent le maximum de stabilité politique. Si le Vlaams Belang continue à progresser (ndlr: les pronostics vont en ce sens) les décideurs pourraient repousser leurs investissements ou les déplacer hors de Flandre"*, relève Benoît Scheuer, sociologue et conseiller auprès de *Survey & Action* (*La Libre*, 21.11.04).

C'est la pression exercée en coulisse sur les politiques francophones: il faut avaler toutes les couleuvres et, à tout prix, sauver le petit royaume en sachant qu'en Flandre, fleurit la culture de la rancune et de l'indifférence vis-à-vis des Wallons, doublée de l'hostilité vis-à-vis des "fransquillons" bruxellois.

Fête du bon présage

C'est cela, la Belgique. La pâte de l'amalgame n'a pas pris. Les présidents des Régions de Wallonie et de Bruxelles le reconnaissent maintenant ouvertement: *"Il faut penser à l'après-Belgique"* (*Le Journal du Mardi*, 30.11.04).

Y penser, certes, mais impérativement préparer la porte de sortie et l'État d'accueil pour un destin historique qui soit de dignité et d'affinités culturelles partagées. Qu'attendent encore les Wallons et les Bruxellois de l'État belge? Voilà la seule vraie question en ce 175^e anniversaire d'un projet manqué.

Préférer à quiconque leur voisin inamical pour qui ils sont "un fardeau", en qualité d'inévitable "compatriote"? Quel en est le sens dans l'Union européenne des grandes nations culturelles en devenir? Aurait-il la prétention sinon la naïveté de pouvoir guérir le Flamand de son prégnant nationalisme populiste?

Les fêtes commémoratives battront leur plein, telles les mascarades d'antan où les jeunes portaient des masques et incarnaient l'esprit des ancêtres, lançant de bons présages pour les saisons à venir.

Mais rappelons-le, à la Révolution de 1830, c'est le drapeau français qui, en premier, flotta sur l'Hôtel de ville de Bruxelles. La foule chanta d'abord la Marseillaise, puis la Parisienne et ensuite la Brabançonne, écrite par le poète français Jenneval, hymne chantant d'un même esprit la Liberté, l'Égalité, et la Fraternité citoyenne. Autant de valeurs qui, semble-t-il, n'animent pas la Flandre!

Le 11 décembre à Namur, a eu lieu le Congrès statutaire du Rassemblement Wallonie-France

De gauche à droite:
Guy Piérard,
président de séance;
Paul-Henry Gendebien,
président fondateur;
Claude Thayse,
président;
Jeannine Holsbecks,
vice-présidente;
et Claude Henrard,
secrétaire général.



Après les différentes interventions des délégués de section — dont plusieurs jeunes très motivés —,

Paul-Henry GENDEBIEN, président fondateur, a déclaré:

"Montrons notre diversité et notre richesse humaine, car nous l'avons! C'est pourquoi je suis heureux de voir la relève assumer ses responsabilités à la direction du parti."

"J'ai une totale confiance en notre nouveau président Claude THAYSE... Je remercie toutes celles et tous ceux qui, à des titres divers depuis 1999, m'ont entouré, aidé, soutenu. Maintenant, je vous demande à tous d'entourer et de soutenir Claude Thayse et son équipe renouvelée."

"J'ai longuement réfléchi avant de décider de passer la main. L'intérêt du parti et donc de la cause m'y ont conduit. J'observe, en effet, qu'un parti ne peut donner l'impression de dépendre d'une seule personne ou de s'incarner principalement en elle... Il y a une

image collective à installer. Il y a un processus démocratique à consolider. Il y a des transitions à opérer et des styles à diversifier. Ainsi, l'opinion verra et comprendra que nous avons des équipes de rechange et que nous sommes enracinés dans le paysage politique wallon."

"En ce qui me concerne, sachez que ce n'est pas un abandon de poste. C'est une autre distribution des fonctions. On me verra et on m'entendra encore!"

"Notre nouveau président et moi-même collaboreront et poursuivront dans la ligne tracée ensemble depuis notre Congrès fondateur."

Le président **Claude THAYSE** a répondu:

"Aujourd'hui, et notre président fondateur aime à le dire, notre parti est à un tournant. L'histoire elle-même est à un tournant. Notre message devient de plus en plus crédible, de plus en plus admissible, de plus en plus admis."

"Au sein du parti, le changement auquel vous venez de contribuer s'inscrit dans la continuité."

"L'homme doit s'effacer derrière la cause, dit-on. Chez nous, et singulièrement chez Paul-Henry Gendebien, l'Homme et la cause ne font qu'un. Personne d'autre que lui, par son courage, son obstination, sa clairvoyance, son sens du devoir, n'aurait pu transformer la bande d'idéalistes, parfois un peu rêveurs que nous étions, en un parti structuré et organisé autour d'une cause, et quelle cause!"

"Aujourd'hui, Paul-Henry Gendebien fait le choix de consacrer son énergie et son intelligence — grandes toutes les deux — à l'essentiel. Vous vous en rendrez compte très bientôt."

"L'organisation change, mais la lutte continue avec les mêmes. Paul-Henry, merci de nous avoir, par ton exemple, appris à appliquer au quotidien cette citation de Saint Exupéry: "Chacun est seul responsable mais chacun est responsable de tous". Notre parti est uni."

DES GOÛTS ET DES COULEURS

Paule Polis, "coqs en stock"

Geneviève DAVOISE

Une étonnante exposition que celle de Paule Polis "Coqs en stock", unique en son genre, car peu de peintres connus ont eu cette idée, de multiplier sur la toile et des coqs et encore des coqs.

L'humour délicieux de Paule Polis souligne l'allure, le regard, le "look" de chaque volatile par de petites dénominations courtes mais bien explicites, suivant la particularité de l'oiseau.

Cocasses toujours, pas de pathos, au contraire. Voyez plutôt: *Madame Coq* avec un collier, *Coquette* avec des lunettes papillon, *Travesti*, *Une poule secrétaire de coq*, *Le coq wallon* évidemment, etc.

Grands et petits formats sont encadrés de façon similaire, l'ensemble est très homogène. Le travail est très fouillé, précis, étudié. On voit par là que cette charmante artiste a gardé les qualités essentielles de sa formation d'architecte.



Sa passion pour les oiseaux l'amène à leur donner un regard humain, assorti d'une dégainée et d'un "look" martial.

Exposante depuis de nombreuses années à Bruxelles (Sablon), Paule Polis a présenté ses tableaux plusieurs fois en Bourgogne, à Esneux et à Liège.

Cette artiste menait de main de maître une galerie, rue du Palais, la galerie d'Ooz, qui connut un franc succès, où exposèrent des

artistes confirmés tels que Colette Schenk, graveuse; Maria Caenus, Geneviève Van der Wielen, Jean-Paul Laixhay, Annick Dubisy et, excusez du peu, moi-même.

C'était un lieu où les rencontres étaient agrémentées d'un accueil chaleureux et de conversations passionnantes et enrichissantes, un endroit où soufflait l'esprit, l'art de l'esprit et l'esprit de l'art.

Hélas, les portes en furent fermées, tant pis pour les Liégeois

qui ont perdu cette galerie petite mais exceptionnelle...

Nous espérons voir encore d'autres œuvres de Paule Polis, aussi éclatantes de couleurs que ces dernières!

Si vous voulez contacter cette artiste voici son adresse:

Mme Paule POLIS
Rue Vinâve, 159
4030 Grivegnée
Tél. 04 367 25 02



La rédaction de Wallonie-France souhaite à tous ses lecteurs une heureuse année 2005.

Inauguration du viaduc de Millau

Véritable alternative à la vallée du Rhône entre le nord de la France et la Méditerranée, le viaduc de Millau (Aveyron) et les 40 kilomètres supplémentaires de l'autoroute gratuite A 75 reliant Clermont-Ferrand à Béziers ont été ouverts à la circulation le 14 décembre dernier. Aux oubliettes, le trop célèbre bouchon de Millau sur la nationale 9! Trois ans quasi jour pour jour après la pose de la première pierre, le géant de béton, d'acier et de bitume entame une carrière de 120 ans.

Avec une longueur totale de 2.460 mètres et son pylône le plus élevé culminant à 343 mètres au-dessus du Tarn, le viaduc de Millau est le plus haut viaduc du monde. Il est le fruit de collaborations internationales de premier plan: l'architecte britannique Sir Norman Foster, l'ingénieur-concepteur français Michel Virlogeux, l'entreprise française de bâtiments et travaux publics Eiffage et... le bureau d'études wallon Greisch.

Rappelons que notre périodique a publié un dossier fouillé sur cet ouvrage exceptionnel dans le n° 52 de janvier/février 2004. Sur demande, des exemplaires de ce numéro peuvent être envoyés aux personnes intéressées (dans la limite des stocks encore disponibles).

Francophonie, vaste programme

Petit jeu pour mieux nous connaître

Dans notre édition précédente, nous vous avons soumis quelques répliques, citations, maximes devenues célèbres et, par là, ancrées dans nos mémoires. En voici un nouveau train. A quels auteurs les devons-nous?

1. Que diable allait-il faire dans cette galère?

- A. Molière (*Les Fourberies de Scapin*)
- B. Honoré de Balzac (*Les Chouans*)
- C. Voltaire (*Candide*)

2. Ça vous chatouille ou ça vous gratouille?

- A. Alphonse Daudet (*Tartarin de Tarascon*)
- B. Edmond Rostand (*Cyrano de Bergerac*)
- C. Jules Romains (*Knock*)

3. Pour vivre heureux, vivons caché.

- A. Florian (*Le Grillon*)
- B. Jean de la Fontaine (*Le Loup et l'Agneau*)
- C. Alphonse Allais (*Les Pensées*)

4. Au temps de ma jeunesse folle

- A. Stendhal (*Le Rouge et le Noir*)
- B. Guy de Maupassant (*Bel-Ami*)
- C. François Villon (*Le Testament*)

5. Et tout le reste est littérature.

- A. Victor Hugo (*La légende des siècles*)
- B. Paul Verlaine (*Jadis et Naguère*)
- C. Georges de Buffon (*Discours sur le style*)

Solution p. 31



**ÉCHOS
DE FLANDRE**
décembre 2004

(Des Flamands
parlent
aux Flamands)

Interviewé en français à la télévision flamande au mois de novembre dernier, Elio Di Rupo a joué le jeu habituel de l'homme qui est arrivé au sommet par ses propres moyens. Révélatrice de l'esprit florentin qui anime le *numero uno* de la Wallonie, ces petites phrases adressées à son public nordique d'un jour: "La Flandre constitue un modèle pour la Wallonie" ou encore "Je sais que les francophones ont, par le passé, fait beaucoup de tort aux Flamands". Le plus amusant, c'est que la journaliste de la VRT a conclu cet entretien onctueux à souhait par un cinglant "OK, c'est ça!"

Suggestion: changer le nom du premier parti d'une Wallonie bien malade en MSF (soit Monarchiste-Socialiste-Francophone).

Évoquant l'affaire Arena, le *Standaard* (14.12.04) a titré sobrement: "Les cabinets flamands coûtent deux fois moins que ceux de Wallonie". La réalité brutale des chiffres: 64 collaborateurs pour Leterme et ... 120 pour Arena. A ce propos, remarquons que la belle Maria, après avoir pris connaissance du rapport PISA sur le piteux état de notre enseignement, prétend qu'il y a beaucoup de choses à retirer du modèle pédagogique flamand. Apparemment, au PS, il ne vient à l'idée de personne de regarder ce qui se passe en France et de s'en inspirer. Le VLD l'a échappé belle! Jean-Marie Dedecker a remporté près de 40% des voix à l'élection pour la présidence. Sans s'épancher sur ce phénomène du populisme, retenons que le judoka avait déclaré, lors d'un *mise au point* mémorable auquel, pour une fois, participait Paul-Henry Gendebien, qu'il était séparatiste et que beaucoup pensaient comme lui au sein de son parti. N'est-ce pas, M. Hugo Covelliers?

Ébranlé par le beau score de son rival flamand, Bart Somers, le nouveau président officiel du VLD, a annoncé qu'il allait réfléchir sur l'avenir du cordon sanitaire (*Standaard*, 14.12.04). Il ne s'agit donc pas d'un refus catégorique comme présenté dans la presse.

Les déclarations de Philippe (*Story*, 02.12.04) ont été abondamment commentées. Le *Volk* et le *Nieuwsblad* doutent de l'aptitude du Prince à monter sur le trône. Matthias Danneels, du *Nieuwsblad*, celui du sondage sur la Belgique qui a fait pousser des cris d'extase au rédacteur en chef de *Vers l'Avenir* (voir *Wallonie-France*, n° 57), y va même d'une phrase assassine: "La Belgique s'évapore, Monseigneur, votre pays se morcelle, il s'effrite, il part en lambeaux. Même les hôpitaux catholiques en ont marre de payer la facture belge. Si vous n'y prenez garde, les Flamands émettront bientôt leurs propres timbres".

Eric Donckier (*Het Belang van Limburg*, 30.11.04) estime que ce n'est pas malin de la part de celui qui deviendra un jour le Roi des Belges. Le *Tijd*, plus modéré, pense qu'une monarchie perçue comme plus francophone que flamande ferait mieux de renforcer son assise en Flandre, si elle veut survivre.

Toujours perspicace, Yves Desmet, l'éditorialiste du *Morgen*, fustige le fait que le Prince a attaqué le *Blok* pour son séparatisme et non pour le slogan "*Eigen volk eerst*" (notre peuple d'abord).

Luc Van der Kelen, l'éditorialiste du très populaire *Laatste Nieuws* — mais aussi la bonne conscience de la presse francophone! — tient des propos sévères: "Il n'a pas compris la règle numéro un de la monarchie constitutionnelle: se taire à propos des mandataires et des partis politiques".

Pour témoigner de la liberté de ton qui dynamise la presse flamande et d'un certain état d'esprit qui pourrait régner à Laeken, ne résistons pas au plaisir de citer Pol Van Den Driessche, journaliste à *VTM* et

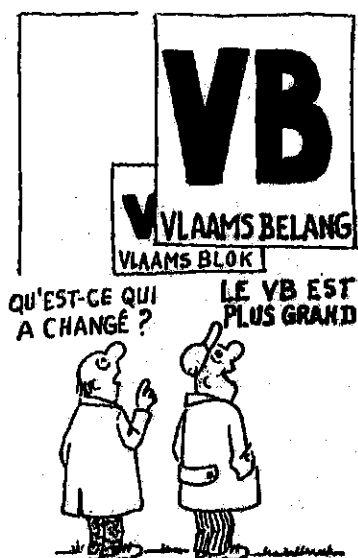
auteur d'un livre sur les dix ans de règne d'Albert II. L'entretien a paru dans le *Morgen* (04.12.04) et a été traduit dans l'hebdomadaire satirique *Pan* (15.12.04) au tirage confidentiel: "*Le Roi Albert et son fils Philippe ne se parlent plus beaucoup, et cela depuis plusieurs années déjà. Il y a un désaccord profond entre eux. Philippe estime que son père ne prend pas son rôle au sérieux. Il le trouve trop pépère. Et surtout aveugle devant les catastrophes qui vont lui tomber sur la tête. Philippe craint que le Vlaams Belang devienne très bientôt un parti tout à fait acceptable en Flandre et qu'il n'ait plus rien à attendre de ses parents dans leur mission de sauvegarde du Royaume (sa mère a même laissé tomber ses cours de néerlandais). Il a 44 ans et ses conseillers estiment que la situation du pays est dans une phase très critique. Ça l'inquiète beaucoup, il prend cela très à cœur et est convaincu qu'un complot flamand prépare la fin de l'institution royale. Il en est même venu à les détester, ces Flamands. Il les met tous dans le même panier, celui du nationalisme et du séparatisme. Et ce qui l'énerve par-dessus tout, c'est l'apathie de son père Albert II qui est le plus souvent en vacances à Châteauneuf de Grasse qu'au Palais. Tiens, voilà déjà un rattaché!*"

Après la première déclaration maladroite du Prince Philippe concernant le Commerce extérieur, qu'il souhaite voir redevenir unitaire, le *Laatste Nieuws* (02.12.04) rapporte que notre ami Luc Van den Brande (eh oui! il est toujours actif) a recueilli une salve d'applaudissements au Parlement flamand après avoir fait voter, par tous les partis (à l'exception de *Groen!* et du *SP.A*), une motion exigeant que tout accord relatif au commerce extérieur mentionne expressément le caractère fédéral de la Belgique et que cette matière constitue une compétence exclusive des Régions.

Condamné pour racisme, le *Blok* s'est donc transformé en *Vlaams Belang*. Comme on l'a déjà dit ici et tout comme l'indique le manifeste de la "nouvelle" formation, le parti nationaliste n'a pas renoncé à récupérer les territoires qui ont été volés (*sic*) à la Flandre (Bruxelles, Mouscron, la Flandre française...) Il paraît que la Légion étrangère est déjà prête à défendre Dunkerque.

Pour lancer sa campagne, ce parti a bénéficié de la complaisance du groupe de presse flamand *VUM* (*Standaard*, *Nieuwsblad*, *Het Volk*, *De Gentenaar*) qui a diffusé sur une large page les publicités du *Vlaams Belang*. Peter Vandermeersch, rédacteur en chef du *Standaard*, en a même remis une couche: "Certains points du programme de *Groen!* sont d'extrême gauche et nous ne refusons pas ses encarts publicitaires". Sans commentaire.

Dans le *Morgen* (12.11.04), les *VLD-Jongeren* (jeunes *VLD*), par la voix de sa présidente Dewi Van de Vyver, tiraient cette conclusion hâtive et simpliste: puisque le *Blok* est enterré, on peut conclure des accords avec le *Belang!*



Le *Vlaams Belang* s'est emparé (site VB, 10.12.04) d'une enquête internationale à grande échelle du Bureau d'Études GFK portant sur l'attitude des Occidentaux face à l'islam. On y découvre que les Suédois, les Flamands et leurs cousins néerlandais (sans doute après l'assassinat de Theo Van Gogh) sont les plus hostiles aux musulmans. La principale source de ce rejet? Non pas le terrorisme mais bien l'augmentation de la criminalité. Le plus inquiétant dans cette enquête? 78% des électeurs de *Groen!* et 77% du *SP.A* partagent cet avis. Soit quasi la même proportion que ceux du *Belang* (84%). Curieusement, ce sont surtout les jeunes et les diplômés qui partagent cette vision des choses. On le voit, le parti raciste a un beau potentiel électoral à portée de la main.

L'exacerbation est telle qu'on en vient presque aux agressions physiques entre hommes politiques flamands et wallons. Ainsi, après l'émission *Controverse* (05.12.04) sur les propos de Philippe, Bart De Wever et Rudy Demotte ont continué de s'insulter (en flamand!) dans les coulisses de l'avenue Ariane. Le nouveau président de la *N-VA* s'en est plaint amèrement dans les colonnes du *Standaard*. Et que dire de Pieter De Crem qui prend d'assaut la tribune du Parlement, tel un sous-lieutenant espagnol, pour contrer Didier Reynders sur la DLU (de toute façon ratée...).

Le 23.11.04, les éditorialistes du Nord ont fustigé les propositions de Demotte en matière de soins de santé. Ainsi que le patronat flamand qui prône depuis longtemps la scission de ce secteur. Celle-ci permettrait, entre autres, de créer de l'emploi ... flamand. Ah! ces opérations qui coûtent deux fois plus cher en Wallonie. Et puis, ce classement qui montre que les 25 meilleures places sont occupées par les cliniques flamandes et les 35 plus chères par des wallonnes. Inge Vervotte, la très populaire ministre CD&V de la Santé en Flandre, s'était également prononcée pour la scission urgente des soins de santé (*Standaard*, 22.11.04). Le *Tijd* (01.12.04) donne

une des clés de la stratégie flamande en la matière: le financement des soins de santé et des allocations familiales ne proviendrait plus de la source classique (cotisations des employeurs et des travailleurs) et serait puisé ailleurs. Ce qui ferait baisser les charges patronales avec un impact bénéfique sur la compétitivité et l'emploi en Flandre. Une scission progressive de la dette publique offrirait également des perspectives de financement de la Sécurité sociale régionalisée. La Flandre proposerait parallèlement un plan d'aide financière temporaire à la Wallonie et à Bruxelles pour autant que ces Régions se montrent loyales (*sic*) vis-à-vis du Nord. Cette aide se réduirait progressivement. A ce moment, les Bruxellois devraient choisir entre la sécurité sociale flamande ou un autre système. Un sondage paru dans *De Huisarts* de décembre, l'équivalent du *Journal des Médecins*, révèle que 7 docteurs flamands sur 10 sont favorables à la scission des soins de santé alors que 8 sur 10 praticiens francophones y sont opposés!

Depuis quelque temps, les nationalistes flamands se divisent sur le fait de savoir si Anvers n'est pas *de facto* la véritable capitale de la Flandre, comme le dit si bien son bourgmestre Patrick Janssens, et si Bruxelles ne constitue pas un frein à la création d'un État indépendant (revue *Doorbraak*, déc. 2004). Mais beaucoup sont d'avis que Bruxelles doit devenir la capitale "bilingue" de la Flandre. Et qu'il faut la laisser se développer sous pavillon flamand. L'exemple du Flagey constitue une bonne illustration de cette option pragmatique. Les négociateurs francophones ignoraient probablement que Piet Van Wayenberg, le patron du Flagey, était aussi l'ancien patron des patrons flamands et le président du groupe *De Warande* qui étudie actuellement les modalités de la partition de la Belgique (voir *Wallonie-France*, n° 56). En somme, un "Flamand modéré" comme l'écrit subtilement *La Libre*.

Voici des signes qui ne trompent pas. Yves Leterme a rejeté la proposition fédérale de faire flotter le drapeau "175/25" le 11 juillet. Le Gouvernement flamand ne veut utiliser ses sous que pour mettre en valeur la Flandre et non pour fêter le jubilé du pays. Et son acolyte Geert Bourgeois propose que les fonctionnaires flamands ne prêtent plus serment au Roi et aux lois du peuple belge, mais bien au Gouvernement flamand! Et ce Tom Deslagmeulder, élu Premier ministre du Parlement flamand des Jeunes, qui a reconnu, devant une télévision régionale flamande, avoir des sympathies pour la politique d'immigration du *Vlaams Belang*. Sous la pression, le gamin de 11 ans a quand même dû démissionner.

Laissons le mot de la fin à Guido Fonteyn, expert en "wallologie" (*De Morgen* 06.12.04): "*La génération Di Rupo-Michel est redevenue belge*", ou encore "*Les Flamands pensent maintenant que les Wallons leur coûtent trop cher et qu'ils seraient plus riches sans eux*".

Joël GOFFIN



ÉPINGLE DANS LA PRESSE

Méfiance quand tu nous tiens!

C'est la nouvelle mode. Un peu partout, on sonde les reins et les consciences des citoyens belges, ceux du Nord et ceux du Sud. Ainsi, l'enquête, menée du 14 au 20 octobre dernier par *Dedicated Research* pour *Le Soir*-RTBF, est fort nuancée. Elle montre clairement que "la méfiance règne" dans cette petite terre bénie des dieux.

Renvoyons les amateurs de pourcentages au *Soir* (26.10.04), ils jugeront sur pièces. Contentons-nous ici de reprendre l'essentiel du commentaire de David Coppi, lucide comme d'habitude: "A ce stade de l'évolution de l'État Belgique, ni l'une ni l'autre des grandes communautés "nationales" ne souhaitent la rupture. (...) Interrogés à propos de l'autonomie accrue de leur Région, les Flamands se déclarent certes preneurs, et davantage que les francophones, estimant que "leur" économie, "leur" qualité de vie, "leur" enseignement, la qualité de "leurs" soins de santé ne s'en porteraient que mieux, mais tout cela est dit avec mesure. En tout bien tout honneur. On devine à terme l'issue, celle du divorce à l'amiable, mais le vieux couple belgo-belge, qui en a vu d'autres, y va piano et moderato (...) Plus inquiétant dans l'immédiat: la méfiance. C'est le sentiment qui domine, en effet, entre citoyens francophones et flamands, les uns (Flamands) jugeant les autres plutôt profiteurs de la sécu et moins travailleurs, les autres (francophones) n'hésitant pas à qualifier les premiers de "racistes". Là, ça devient tout de suite moins cordial. Nauséabond même. Et l'on pressent (il ne faut pas être grand clerc) que le terrain est favorable pour les diseurs de mésaventures (...) Les francophones ont raison de se méfier: on attend toujours qu'au Nord un contradicteur politique de talent leur coupe le sifflet, en public et sans égards!" "En attendant Godot", en quelque sorte...

Le même jour, Bénédicte Vaes a repris la réponse musclée de Filip Dewinter, chef de file des *blokkers*, faite dans l'hypothèse de la désignation d'Elio Di Rupo au poste de Premier ministre: "J'entrerais en résistance. Ce serait la révolution en Flandre! L'indépendance de l'État flamand serait à portée de main. Je ne veux pas être gouverné par une sorte de Ceausescu".

Le ton est donné et il est à remarquer que les propos de Dewinter ont paru, le 26 octobre dans *Dag Allemaal*, l'hebdomadaire le plus populaire de Flan-

dre et lié à la chaîne télévisée VTM, ce qui leur a assuré une très, très large audience. Voilà encore un relâchement du cordon sanitaire tant vanté par les politiques francophones et déjà si distendu. Pour F. Dewinter, Di Rupo représente "le profitariat wallon, l'arrogance wallonne, la dictature du socialisme wallon. Il serait inimaginable que le PS stalinien puisse dicter sa loi à la Flandre. Qu'il récidive dans son vol des milliards flamands. Car il faut le savoir: c'est nous, Flamands, qui maintenons les Wallons en vie".

Apparemment, il ne prêche pas dans le désert, puisque, selon le sondage précité, 43 % des Flamands pensent que "Les Wallons vivent (à leurs) crochets". "Pour le parti raciste, dit B. Vaes, il y a deux peuples dans ce pays". Et ça, c'est bien vrai!

Il y a Dewinter et De Winter

"Le CD&V n'a pas intérêt à la pacification communautaire (...) Il faudrait geler les dossiers communautaires (...) mais c'est impossible avec des coalitions asymétriques et la présence de la NV-A". C'est la conclusion de l'interview donnée au *Soir* (19.10.04) par Lieven De Winter, politologue à l'UCL et à la KUB (Katholieke Universiteit te Brussel).

Alors que, selon lui, l'opinion publique flamande "se moque de la polarisation communautaire", le paradoxe veut que tous les partis pratiquent allègrement la surenchère autonomiste, notamment le CD&V, aiguillonné par la très républicaine NV-A. Il aurait pu aussi citer le *Spirit* qui travaille le SP.A avec succès, semble-t-il!

Avouons que cette analyse nous laisse sur notre faim. En effet, si l'on traduit librement, cela signifie qu'une poignée de politiciens-comédiens, soucieux de leur seule carrière, jouerait devant une salle remplie de spectateurs indifférents! Difficile de le croire. Alors, simplisme ou intox?

"La Belgique (est un) pays paradoxal, kafkaïen", ajoute De Winter. Puisque c'est lui qui le dit... Mais, demande *in fine* Dominique Berns, "ce pays sera-t-il jamais stabilisé ou faut-il se préparer à son éclatement?"

Réponse: "Il y a toujours un risque. En Tchécoslovaquie, la séparation est arrivée en catimini. Incapables de former un gouvernement, les leaders du plus grand parti tchèque et du plus grand parti slovaque, surtout intéressés par leurs propres carrières, ont commencé à négocier la scission du pays alors que la grande majorité des Tchèques et des Slovaques s'y opposait".

Douze ans plus tard, il faut bien admettre que la séparation "de velours" n'a pas trop mal réussi ni aux politiques ni aux deux peuples!

Les politiciens flamands seraient-ils isolés?

Réagissant peut-être aux affirmations de L. De Winter, Jules Gheude, auteur de *Les Fourons, de l'erreur à l'erreur* (paru en 1989), rappelle dans *Le Soir* (09.11.04) "que c'est le royaume de Belgique lui-même qui est artificiel". A peine née, la création britannique vit naître les revendications flamandes; bien sûr, ce ne fut pas un raz-de-marée, mais d'abord linguistiques et culturelles, ces exigences ne firent jamais que grandir pour devenir politiques.

"François Perlin, dit J. Gheude, rappelle opportunément, en 1980, que le CVP se trouvait à l'origine de tous les actes politico-législatifs qui ont détruit l'unité belge (...) Quel chemin le rouleau compresseur flamand n'a-t-il pas parcouru depuis!" Grâce à qui? "Grâce aux électeurs qui, d'une façon tout à fait démocratique, lui ont accordé leur confiance".

Et voilà que maintenant l'ex-CVP, devenu le CD&V, est flanqué sur sa droite d'un VB — Blok ou Belang, c'est pareil! — qui, à lui seul, recueille les voix d'un quart de l'électorat de Flandre. Et à eux deux, ils représentent plus de 50%.

Vraiment, L. De Winter a bonne mine avec ses politiciens isolés. De qui se moque-t-il? Des Wallons, par-dieu!

La DLU en déroute (suite)

C'était annoncé par les bons observateurs financiers: la déclaration libératoire unique ne rapportera que des brouilles par rapport à la marine espérée il y a juste un an. A la fin d'octobre 2004, le fisc n'avait engrangé que 47 millions €, soit au mieux 5,5% des 850 millions "bétonnés" en rêve par le ministre fédéral des Finances, Didier Reynders.

S'il est exact que ces 850 millions € sont déjà comptabilisés dans le budget de 2005, Verhofstadt et son équipe devront tout remettre sur le métier. Belles contorsions en perspective.

Il reste toutefois une petite chance d'encore grappiller quelques millions puisque deux "récoltes" auront lieu le 15 décembre 2004 et le 15 février 2005. Prenons le pari que la recette totale tournera autour de 65 millions €, soit environ 7,5%. Résultat plus que médiocre, diront certains. Sans doute, mais par ces temps de misère, il n'y a pas de petits profits.

Pour corser le tout, la Commission européenne, qui comme on le sait est vouée au néolibéralisme, a adressé au gouvernement fédéral une mise en demeure: il doit modifier une loi qui empêche la libre circulation des capitaux.

L'Europe du fric, y a qu'à qui compte!

"Une RTBF Indépendante. Vrai?"

C'est le titre de la carte blanche parue dans *Le Soir* (15.11.04) et signée par M. Henri Monceau, ancien chef de cabinet fédéral. L'auteur dissèque tout d'abord les réponses faites à l'émission *Les auditeurs ont la parole* par deux chefs de rédaction de la RTBF 1.

La RTBF, ont-ils déclaré en substance, ne dépend politiquement que de son conseil d'administration nommé par la Communauté française. Le rôle de ce CA: contrôler "l'usage des deniers de l'État". Cette explication n'est pas fautive, reconnaît M. Monceau, mais reste très lacunaire. En effet, "le CA est surtout le lieu où se décident des orientations de la chaîne, y compris en termes programmatiques, et des nominations au sein de celle-ci", ce qui comprend les nominations aux postes d'influence!

Plus grave, les deux compères ont tu prudemment que, "pour la première fois, la majorité absolue de ce CA provient d'un seul et même parti politique". Lequel? M. Monceau ne le nomme pas; il l'appelle simplement "le Parti", puis se demande "comment une chaîne publique dirigée par un membre affiché du Parti, qui bénéficie donc d'une majorité absolue au sein du CA, peut-elle garantir structurellement la liberté de presse et d'opinion de ses journalistes et animateurs?"

Un litige survient-il dans le petit monde ertébéen? Pas de panique, il sera réglé par une "autorité de régulation, le CSA", institution dominée par des membres du ... même Parti!

Comment se fait-il, s'interroge *in fine* M. Monceau, que, dans une démocratie telle que la nôtre, une seule formation politique puisse régenter l'information? S'agit-il encore "de démocratie normale ou simplement ... de démocratie endormie?"

Mais, demanderont certains lecteurs naïfs, quel est donc ce "Parti" tentaculaire? A tout hasard, qu'ils s'adressent à M. Elio Di Rupo.

VB, Flandre et... Pays-Bas

Dans sa *Ronde de Flandre* du 12 novembre (parue dans *Le Vif/L'Express*), le journaliste flamand Guido Fonteyn rappelle l'énorme impact qu'a eu le meurtre de Theo Van Gogh dans la presse flamande, alors que les journaux francophones se focalisaient moins sur le sujet.

La Belgique est "un pays ambivalent" et, comme on ne lit pas la presse de l'autre, "La Flandre et la Wallonie se perçoivent pratiquement comme des pays étrangers (...)" (Au Nord) à cause de la présence

agissante du Vlaams Blok et de la pression que ce parti exerce en permanence sur toute la société flamande, on peut s'attendre à ce que le débat sur les dangers de l'intégrisme islamique prenne plus d'ampleur en Flandre qu'en Belgique francophone".

Flandre et Pays-Bas, même combat? Pas sûr, soutient G. Fonteyn, *"Les Pays-Bas pourraient bien ne plus être l'exemple à suivre"*.

Mais, confrère, pourquoi faudrait-il un modèle à la Flandre? Tout montre qu'elle suivra son propre chemin... jusqu'à l'indépendance.

J. LIÉNARD

"L'après-Belgique"

Les plus récents sondages d'opinion montrant la distance grandissante entre les Flamands et les francophones, les dossiers se succèdent et font la une des médias. Sous le titre *"Il faut penser à l'après-Belgique"*, le *Journal du Mardi* (07.12.04) a recueilli les impressions des ministres-présidents J.-C. Van Cauwenberghe et Ch. Picqué.

Côté wallon, M. Van Cau a déclaré: *"En fait, que veulent les Flamands? Une Belgique qui soit une coquille vide, dont on garde l'étiquette qui reste intéressante (...) avec, comme conséquence, des Régions compétentes en tout et une solidarité affaiblie entre les Belges. Il reconnaît ensuite que: "Le Parlement flamand à l'unanimité (ayant) voté une plateforme revendicative institutionnelle à deux reprises, tous partis confondus (...) Je ne considère pas que l'arrivée au pouvoir du VB entraînerait une fuite en avant institutionnelle. Nous y sommes déjà."*

Van Cau sait aussi qu'aujourd'hui, une majorité absolue de Wallons (55%) n'ont plus peur de l'éclatement de la Belgique.

Jusque-là, c'est bien vu. En revanche, on suit mal le même qui nous affirme: *"Le capital de la Belgique est encore une réalité, la famille royale, nos produits, nos industries passées, le fait qu'on a été poser le chemin de fer en Chine, la sidérurgie ... J'essaie chaque fois de montrer que dans cette Belgique-là, nous sommes les meilleurs, et qu'il y a une tradition de convivialité, de tolérance ..."*

Tolérants, gentils, certes. Tels sont les Wallons, mais pour le reste, le passé est mort, M. Van Cau. Quid de l'avenir des Wallons?

Côté bruxellois, M. Picqué a confié: *"Je ne dirais pas que j'ai tenu des propos 'désabusés' sur l'avenir de la Belgique, je préfère 'réalistes' (...) Toute ma vie*

politique a été marquée par les soubresauts communautaires. Cela a commencé en '68 à l'Université de Louvain, avec le Walen Buiten. Cela fait 36 ans de tensions! (...) Il faudra bien faire le constat qu'une nouvelle étape vers le confédéralisme est aujourd'hui inéluctable. (...) On vit dans deux mondes culturels de plus en plus différents, il y a un grand écart économique et il y a un parti d'extrême droite dominant en Flandre. Cela fait beaucoup."

La lucidité de M. Picqué fait plaisir à voir.

Dans le même numéro, M. Yves Leterme, ministre-président de la Flandre a affirmé (sans rire): *"Je ne suis pas un séparatiste"*. A menteur, menteur et de mil

Haro sur la solidarité

Souvent, la Flandre se réfère à la République fédérale allemande, voire à la Confédération helvétique, pour dissimuler ses propres objectifs de démantèlement du fédéralisme financier.

La Libre Belgique (24.11.04), citant les études comparatives, dénonce la critique obsessionnelle flamande à propos des transferts financiers vers la Wallonie: *"Les francophones exagèrent-ils? Du tout, à suivre Michel Mignolet, économiste aux Facultés universitaires de Namur. 'Il n'y a là rien d'anormal. De manière générale, même en reprenant les chiffres flamands, que nous n'approuvons pas, on arrive à un transfert de solidarité qui pèse entre 8 et 9% du PIB wallon'. On est bien au-delà dans d'autres pays, y compris non fédéraux, comme entre des régions italiennes, françaises et britanniques. (...) En comparant avec les 8 pays européens les plus proches, on voit que la situation des transferts de sécurité sociale n'est 'nullement exceptionnelle'; elle est même dans la moyenne basse des transferts en terme de pourcentage de PIB. Et ce, sans même avoir besoin d'invoquer 'l'argument chronologique' qui vit l'inversion des transferts de la Wallonie vers la Flandre avec 1960 'sur une très longue période'. (...) En solidarité institutionnelle explicite (par l'impôt sur les personnes physiques et par la répartition de la TVA), la Wallonie reçoit à ce titre l'équivalent de 1,58% de son PIB, quand par exemple le Land de Brême reçoit 4%; ou les cantons du Valais et du Jura suisse en reçoivent respectivement 4,2 et 4,8%."*

Mais qu'importent les comparaisons à une Flandre nationaliste et revancharde?

M. DE MIDDELEER

Solution du jeu de la p.26

1- A / 2- C / 3- A / 4- C / 5- B.

Wallonie-France ASBL

Le sous le parrainage de MM. Pierre BERTRAND, Sénateur honoraire; Robert COLLIGNON, Bourgmestre d'Amay et ancien Président du Parlement wallon; Philippe DETROZ, professeur; Jacques DUPONT, Président de Wallonie Libre; Denis GRIESMAR; Jean-Marie JAMOLET, ancien Bourgmestre d'Esneux; Dr Jean-Pierre LEVECO, ancien Député; André PATRIS, Directeur honoraire de la Maison de la Francité; Roger PINON, Professeur d'Ecole normale e.r.; Marc SUTTOR, Maître de conférences à l'Université d'Artois.

Avec la collaboration de Mmes Geneviève DAVOISE, Edwine FASTREZ et Monique WESMAEL; MM. Pierre BERTRAND, Jean BONNIVERT, CHANTECLER, Boris COUNE, Jacques DEHAES, Marc DE MIDDELEER, Guy DENIS, Paul DURIEUX, Joël GOFFIN, Patrick HEUSCHEN, Daniel JOZIC, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, OCULUS, André PATRIS, Marc PHILIPPE, Jacques ROGISSART, Eric SMETS, Marc SUTTOR.

Collectif directeur : Mme M. WESMAEL et MM. J. BONNIVERT, J.-Y. CHARLIER, B. COUNE, M. DE MIDDELEER, J. DUPONT, A. LAURANT, J. LIÉNARD, P.-R. MÉLON, P. MÉLOT, A. PATRIS, J. ROGISSART, M. SUTTOR.

Rédacteur en chef : Jacques LIÉNARD, 49 B, av. de Gerlache, 4000 Liège - Tél. + fax : 04 253 26 47.

Secrétaire de rédaction : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. 085 51 25 52.

Secrétaire de rédaction adjoint : Boris COUNE, 88, rue de Limoges, 4130 Tilff - Tél. 04 388 27 00.

Composition et mise en page : Monique WESMAEL - Tél. + fax : 04 253 26 47

Trésorier : Jacques BONNIVERT, 14, rue des Aubépines, 4130 Tilff - Tél. 04 388 20 90.

Secrétaire et éditeur responsable : Jacques-Yves CHARLIER, 34, r. de la Baume, 4470 St-Georges s/ Meuse - Tél. + fax : 04 275 36 20, GSM : 04 77 29 63 24.

Correspondants

Brabant wallon:

Louvain-la-Neuve: Rodolphe LAMY, 6, Clos du Cheval Godet, 1340 Ottignies - GSM : 0479 87 90 64.

Hainaut:

Charleroi: Etienne HUVELLE, 19, rue François Givron, 6210 Frasnes-lez-Gosselies - Tél. : 071 85 43 89

Mons: Jean-Pierre LEVECO, 9, rue Guy de Brès, 7000 Mons - Tél. : 065 35 56 32.

Tournai-Mouscron : Olivier DUBRAY, 46, boulevard de l'Est, 7800 Ath - Tél. : 068 28 668.

Liège:

Huy-Waremme: Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. : 085 51 25 52.

Ourthe et Meuse: Paul DURIEUX, 8, rue du Gravier, 4051 Vaux-s/Chèvremont - Tél. : 04 263 69 17.

Verviers: Hermès HEINEN, 55, avenue F. Desonay, 4801 Stembert - Tél. : 087 22 06 40.

Namur:

Éric MERTENS, 81, route de Hesbaye, 5310 Eghezée - Tél. : 081 81 23 45, fax : 081 81 24 72.

Sud-Luxembourg :

Jeanine THYS, 31, rue L. Colleaux, 6762 Saint-Mard - Tél. : 063 57 71 58.

Bruxelles:

André PATRIS, 16, avenue Père Agnello, 1150 Bruxelles - Tél. : 02 770 90 60.

France métropolitaine:

Claude JADOUL, 6, square Patenne, 75020 Paris - Tél. + fax : (00 33) 1 43 71 61 09 -

Courriel: c.jadoul@wanadoo.fr

Pierre MÉLOT, Le Barsac, 07230 Payzac - Tél : (0033) 4 75 39 99 32.

ABONNEMENT

Simple :	Belgique : 15 €	France : 17,50 €
Soutien :	Belgique : 20 €	France : 22,50 €
Étudiant, chômeur :	Belgique : 8 €	France : 10,50 €

À verser au compte 068 - 2271983 - 76 de Wallonie-France à 4130 Tilff ,

Pour la France : paiement par chèque en précisant bien votre nom et votre adresse au trésorier, M. Jacques BONNIVERT, 14, rue des Aubépines, B 4130 Tilff - Belgique.

ou par virement sur le cpte Wallonie-France,

Crédit mutuel Nord, 25, rue Maréchal Leclercq, 08200 Sedan,

Banque 15629, guichet 08857, n° cpte 00032038240,